

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14-15

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FISHERIES AND OCEANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Tuesday, March 10, 2015

Issue No. 19

Thirtieth meeting:

Study on the regulation of aquaculture,
current challenges and future prospects for
the industry in Canada

INCLUDING:
THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Supplementary Budget)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014-2015

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PÊCHES ET DES OCÉANS

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Le mardi 10 mars 2015

Fascicule n° 19

Trentième réunion :

Étude sur la réglementation de l'aquaculture,
les défis actuels et les perspectives d'avenir
de l'industrie au Canada

Y COMPRIS :
LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget supplémentaire)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Meredith
* Carignan, P.C. (or Martin)	Munson
* Cowan (or Fraser)	Poirier
Lovelace Nicholas	Raine
McInnis	Stewart Olsen
	Wells

* Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P.	Meredith
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Munson
* Cowan (ou Fraser)	Poirier
Lovelace Nicholas	Raine
McInnis	Stewart Olsen
	Wells

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 10, 2015
(34)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:05 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Hubley, Manning, McInnis, Meredith, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen and Wells (9).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 5:12 p.m., the committee suspended.

At 5:13p.m., the committee resumed in public to consider a draft budget.

The Honourable Senator Wells moved:

That the following budget application for the special study on aquaculture for the fiscal year ending March 31, 2016, with adjustments resulting from this meeting and following a final review by the Senate administration to be overseen by the Subcommittee on Agenda and Procedure, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

SUMMARY OF BUDGET

General Expenses	\$ 24,625
TOTAL	\$ 24,625

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

WITNESSES:

As an individual:

William Ernst.

Ecology Action Centre:

Robert Johnson, Sustainable Seafood Program Manager.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 10 mars 2015
(34)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 17 h 5, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Hubley, Manning, McInnis, Meredith, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen et Wells (9).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi se trouve au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 17 h 12, la séance est suspendue.

À 17 h 13, la séance publique reprend pour l'étude d'une ébauche de budget.

L'honorable sénateur Wells propose :

Que le comité approuve, afin de la soumettre au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, la demande de budget suivante pour l'étude spéciale sur l'aquaculture pour l'année financière se terminant au 31 mars 2016, sous réserve des modifications convenues pendant la séance et d'un examen final par l'administration du Sénat, sous la supervision du Sous-comité du programme et de la procédure :

SOMMAIRE DU BUDGET

Dépenses générales	24 625 \$
Total	24 625 \$

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

TÉMOINS :

À titre personnel :

William Ernst.

Centre d'action écologique :

Robert Johnson, gestionnaire du Programme des produits de la mer durables.

As an individual:

Michael van den Heuvel, Canada Research Chair in Watershed Ecological Integrity, Canadian Rivers Institute, Department of Biology, University of Prince Edward Island.

Fisheries and Oceans Canada:

Michael Alexander, Acting Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management, Ecosystems and Fisheries Management;

Trevor Swerdfager, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science.

The chair made a statement.

Messrs. Ernst, Johnson and Van den Heuvel made statements and answered questions.

At 6:15 p.m., the committee suspended.

At 6:19 p.m., the committee resumed.

Mr. Alexander made a statement and, together with Messrs. Gilbert and Swerdfager, answered questions.

At 7:10 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À titre personnel :

Michael van der Heuvel, titulaire, Chaire de recherche du Canada sur l'intégrité écologique des bassins hydrographiques, Institut canadien des rivières, Département de biologie, Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pêches et Océans Canada :

Michael Alexander, sous-ministre adjoint par intérim, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint, Sciences des écosystèmes et des océans.

Le président prend la parole.

MM. Ernst, Johnson et Van den Heuvel font des exposés, puis répondent aux questions.

À 18 h 15, la séance est suspendue.

À 18 h 19, la séance reprend.

M. Alexander fait un exposé puis, avec MM. Gilbert et Swerdfager, répond aux questions.

À 19 h 10, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 19, 2015

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Monday, December 9, 2013, to examine and report on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada, respectfully requests supplementary funds for the fiscal year ending March 31, 2015.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the supplementary budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 19 février 2015

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le lundi 9 décembre 2013 à étudier, afin d'en faire rapport, la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada, demande respectueusement des fonds supplémentaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2015.

Conformément au Chapitre 3:06, article 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget supplémentaire présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

FABIAN MANNING

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS**

**SPECIAL STUDY ON THE REGULATION OF
AQUACULTURE, CURRENT CHALLENGES AND FUTURE
PROSPECTS FOR THE INDUSTRY IN CANADA**

**APPLICATION FOR SUPPLEMENTARY BUDGET
AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING
MARCH 31, 2015**

Extract from the *Journals of the Senate*, Monday, December 9, 2013:

The Honourable Senator Manning moved, seconded by the Honourable Senator Unger:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada; and

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject during the First Session of the Forty-First Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA RÉGLEMENTATION DE
L'AQUACULTURE, LES DÉFIS ACTUELS ET LES
PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE AU CANADA**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER
SE TERMINANT LE 31 MARS 2015**

Extrait des *Journaux du Sénat* du lundi 9 décembre 2013 :

L'honorable sénateur Manning propose, appuyé par l'honorable sénateur Unger,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité à ce sujet au cours de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF BUDGET

Activity 5: Seafood Expo North America, \$8,055
 Boston, Massachusetts, March 15 to 17, 2015
TOTAL \$8,055

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans on Tuesday, _____, 2015.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

 Date The Honourable Fabian Manning
 Chair, Standing Senate Committee on
 Fisheries and Oceans

 Date The Honourable Pierre Claude Nolin
 Chair, Standing Committee on Internal
 Economy, Budgets and Administration

SOMMAIRE DU BUDGET

Activity 5: Seafood Expo North America, 8 055 \$
 Boston, Massachusetts, 15 au 17 mars 2015
TOTAL 8 055 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans le mardi _____ 2015.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

 Date L'honorable Fabian Manning
 Président du Comité sénatorial permanent
 des pêches et des océans

 Date L'honorable Pierre Claude Nolin
 Président du Comité permanent de la régie
 interne, des budgets et de l'administration

HISTORICAL INFORMATION

Fiscal Year	Activities	Locations	Amount Approved
2013-2014	Fact-Finding and Public Hearings	British Columbia	\$172,017
2014-2015	Fact-Finding and Public Hearings	Newfoundland and Labrador and Nova Scotia	\$159,044
2014-2015	Fact-Finding Mission	Scotland and Norway	\$162,488
2014-2015	Fact-Finding and Public Hearings	New Brunswick, Prince Edward Island and Québec	\$104,601
2014-2015	Fact-Finding Mission	St. John's, Newfoundland and Labrador	\$90,325

GENERAL ESTIMATE OF THE TOTAL COST OF THE SPECIAL STUDY

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(2) of the *Senate Administrative Rules*.

The total estimated cost for the entire study amounts to \$696,530.

DONNÉES ANTÉRIEURES

Année fiscale	Activités	Endroits	Montant approuvé
2013-2014	Mission d'étude et audiences publiques	Colombie-Britannique	172 017 \$
2014-2015	Mission d'étude et audiences publiques	Terre-Neuve et Labrador et Nouvelle-Écosse	159 044 \$
2014-2015	Mission d'étude	Écosse et Norvège	162 488 \$
2014-2015	Mission d'étude et audiences publiques	Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Québec	104 601 \$
2014-2015	Mission d'étude	St-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador	90 325 \$

ÉTAT ESTIMATIF GÉNÉRAL DU COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE SPÉCIALE

Conformément au chapitre 3:06, article 2(2) du *Règlement administratif du Sénat*.

Le total estimatif pour l'étude au complet est de 696 530 \$.

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS**

**SPECIAL STUDY ON THE REGULATION OF AQUACULTURE, CURRENT CHALLENGES
AND FUTURE PROSPECTS FOR THE INDUSTRY IN CANADA**

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR SUPPLEMENTARY BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2015**

ACTIVITY 5: SEAFOOD EXPO NORTH AMERICA, MARCH 15 TO 17, 2015
LARGEST SEAFOOD TRADE EVENT IN NORTH AMERICA

1 participant: 1 Senator, 0 staff

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Conference fees (0406)	525	
<i>(1 senator x \$525 = \$395 US x \$1.35 CAD Estimate)</i>		
Sub-total		\$525

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

TRAVEL

1. Transportation – air	5,000	
<i>1 senator x \$5,000 (0224)</i>		
2. Hotel accommodation	1,480	
<i>1 senator, \$370/night (= \$278 US x \$1.35 CAD Estimate), 4 nights (0222)</i>		
3. Per diem	500	
<i>1 senator, \$125/day (= \$92 US x \$1.35 CAD Estimate), 4 days (0221)</i>		
4. Taxis	300	
<i>1 senator x \$300 (0223)</i>		
Sub-total		\$7,280

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous costs associated with travel (0229)	250	
Sub-total		\$250

Total of Activity 5 **\$8,055**

Grand Total **\$ 8,055**

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk,
Committees Directorate

Date

Nicole Proulx, Director,
Finance and Procurement

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA RÉGLEMENTATION DE L'AQUACULTURE, LES DÉFIS ACTUELS ET
LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE AU CANADA**

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2015**

ACTIVITÉ 5 : SEAFOOD EXPO NORTH AMERICA, 15 AU 17 MARS 2015
PLUS IMPORTANT ÉVÈNEMENT DE L'INDUSTRIE EN AMÉRIQUE DU NORD

1 participant: 1 sénateur, 0 employé

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Frais d'inscription (0406)	525	
<i>(1 sénateur x 525\$ = 395 \$ US x 1.35 \$ CAD Estimé)</i>		
Sous-total		525 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

DÉPLACEMENTS

1. Transport - aérien	5 000	
<i>1 sénateur x 4 400 \$ (0224)</i>		
2. Hébergement	1 480	
<i>1 sénateur, 370 \$/nuit (= 270 \$ US x 1.35 \$ CAD Estimé), 4 nuits (0222)</i>		
3. Indemnité journalière	500	
<i>1 sénateur, 125 \$/jour (= 92 \$ US x 1.35 \$ CAD Estimé), 4 jours (0221)</i>		
4. Taxis	300	
<i>1 sénateur x 300 \$ (0223)</i>		
Sous-total		7 280 \$

AUTRES DÉPENSES

1. Divers coûts liés aux déplacements (0229)	250	
Sous-total		250 \$

Total de l'Activité 5 **8 055 \$**

Grand Total **8 055 \$**

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale,
Direction des comités

Date

Nicole Proulx, directrice,
Finances et de l'approvisionnement

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, February 19, 2015

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2015, for the purpose of its special study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada, as authorized by the Senate on Monday, December 9, 2013. The said budget is as follows:

Activity 5: Boston	\$ <u>8,055</u>
Total	\$ <u>8,055</u>

(includes funds for a conference; includes funds for 1 senator to travel)

The budgets approved by the Senate for each travel activity are the maximum amount that can be spent for that activity;

Budgets normally include funds for the full membership of the committee to travel;

In general, a reduced delegation actually travels and efforts are made to find additional savings;

Therefore, actual expenditures are expected to be considerably below the approved budget, and they will be reported to the Senate;

Any surplus funds remaining at the conclusion of a travel activity will be clawed-back and can be made available for allocation to committees for other activities.

Respectfully submitted,

Le président,

PIERRE CLAUDE NOLIN

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 19 février 2015

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 aux fins de leur étude spéciale sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le lundi 9 décembre 2013. Ledit budget se lit comme suit:

Activité 5 : Boston	<u>8 055 \$</u>
Total	<u>8 055 \$</u>

(y compris des fonds pour une conférence; y compris des fonds pour le déplacement de 1 sénateur)

Les budgets approuvés par le Sénat pour chaque déplacement sont le montant maximal qui peut être dépensé pour ce déplacement;

Les budgets prévoient normalement des fonds pour les déplacements de tous les membres du comité;

En règle générale, une délégation réduite se déplace réellement et des efforts sont faits pour réaliser des économies additionnelles;

Par conséquent, on s'attend à ce que les dépenses réelles soient beaucoup inférieures au budget approuvé, et elles feront l'objet d'un rapport au Sénat;

Tous les fonds excédentaires restants après un déplacement seront récupérés et peuvent être réattribués aux comités pour d'autres activités.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 10, 2015

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:05 p.m. to study the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada; and to consider a draft budget.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: The first order of business is a budget item in relation to professional and other services and the hiring of a consultant to assist with the development and presentation of our aquaculture report. We have a budgeted amount of \$24,625 to carry out this work. Could we have a motion to that effect?

Motion by Senator Wells, seconded by Senator Hubley. Any questions or comments? All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Contraminde?

Carried. Thank you.

Good evening everybody, and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans as we continue with our study into the aquaculture industry of Canada, its challenges and opportunities.

Before I ask our guests to introduce themselves and present opening remarks, I would ask that senators take a moment to introduce themselves.

Senator Munson: Senator Munson, Ontario.

Senator Hubley: Elizabeth Hubley, Prince Edward Island.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Meredith: Senator Meredith, Ontario.

Senator McInnis: Tom McInnis, Nova Scotia.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick. Welcome.

The Chair: My name is Fabian Manning, senator from Newfoundland and Labrador, and I'm chair of this committee.

Please take the opportunity to introduce yourselves, and then I understand that you have some opening remarks. We have a one-hour time slot for our meeting, so I would like to get into questions from our senators as soon as we can. Please introduce yourselves first.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 10 mars 2015

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, pour mener son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada, et pour faire l'étude de l'ébauche d'un budget.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Le premier point à l'ordre du jour est un poste budgétaire visant des services professionnels, notamment, et l'embauche d'un consultant pour aider le comité dans l'élaboration et la présentation de son rapport sur l'aquaculture. Le montant budgété pour ce travail est de 24 625 \$. Quelqu'un veut-il proposer une motion à cet effet?

La motion est proposée par le sénateur Wells, et appuyée par la sénatrice Hubley. Quels sont ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Quels sont ceux qui sont contre?

La motion est adoptée. Merci.

Bonsoir à tous. Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Nous poursuivons notre étude sur les défis et les perspectives de l'industrie de l'aquaculture au Canada.

Avant d'inviter nos témoins à s'exprimer et à faire leur exposé, je demanderais aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Munson : Sénateur Munson, Ontario.

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Meredith : Sénateur Meredith, Ontario.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

Le président : Je suis Fabian Manning, un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et je suis président du comité.

Je vous invite à vous présenter, après quoi, d'après ce que je comprends, vous allez nous faire un exposé. Nous disposons d'une heure pour notre réunion. Je vous invite donc à passer aux questions des sénateurs dès que possible, mais commencez par vous présenter.

Michael van den Heuvel, Canada Research Chair in Watershed Ecological Integrity, Canadian Rivers Institute, Department of Biology, University of Prince Edward Island: My name is Michael van den Heuvel and I'm with the Canadian Rivers Institute. I'm located at the University of Prince Edward Island.

Robert Johnson, Sustainable Seafood Program Manager, Ecology Action Centre: I'm Robert Johnson. I'm the Sustainable Seafood Program Manager at the Ecology Action Centre in Halifax, Nova Scotia.

William Ernst, as an individual: I'm Bill Ernst. I am a recently retired Environment Canada employee and I've been involved in pesticide research for the approximately 33 years I was employed with that department.

The Chair: I understand you have opening remarks. Who would like to take the mike first?

Mr. Ernst: I see I'm on the schedule first.

The Chair: Since you're retired, you go ahead.

Mr. Ernst: Thank you for the opportunity. The three of us are here at your request to further explain concerns that were placed in an open letter to the Prime Minister quite recently, and we're here to round out some of that letter.

I believe that the primary intent of the new regulations is to remove the oversight of section 36 of the Fisheries Act as it pertains to pesticide and drug use in aquaculture. I'm sure you're all aware that that section was recently used in a prosecution in New Brunswick against an operator who used an illegal pesticide over an extended period of time, even after warnings from Environment Canada. Undoubtedly that use resulted in large kills of lobsters at the time. They used a pesticide in that instance which was the same pesticide used in 1996 by operators, and that use resulted in a lobster kill as well. So it's my opinion that those operators knew the full risks of using this illegal pesticide.

The apparent lack of regard for the potential effects on co-users of the marine environment, as well as their disregard for directions from Environment Canada, would seem to indicate that not all of the industry participants are currently good candidates for self-regulation and reporting on which these regulations are based.

I believe that rather than be accountable to a very reasonable environmental protection law, one which every other industry in Canada is able to comply with, the industry simply requested that the government exempt them from these provisions of the law. The government in these regulations, it would seem, is willing to grant that request on the grounds that it makes an apparently confusing regulatory regime easier and more streamlined. Again,

Michael van den Heuvel, titulaire, Chaire de recherche du Canada sur l'intégrité écologique des bassins hydrographiques, Institut canadien des rivières, Département de biologie, Université de l'Île-du-Prince-Édouard : Je suis Michael van den Heuvel, et je représente l'Institut canadien des rivières. Je travaille à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Robert Johnson, gestionnaire du Programme des produits de la mer durables, Centre d'action écologique : Je suis Robert Johnson. Je suis le gestionnaire du Programme des produits de la mer durables du Centre d'action écologique, à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

William Ernst, à titre personnel : Je suis Bill Ernst. J'ai récemment pris ma retraite d'Environnement Canada. Durant environ 33 ans, j'ai participé aux recherches sur les pesticides pour ce ministère.

Le président : D'après ce que je comprends, vous allez tous faire une déclaration préliminaire. Qui aimerait parler en premier?

M. Ernst : Je vois que mon nom figure en tête de liste à l'ordre du jour.

Le président : Puisque vous êtes à la retraite, je vous cède la parole en premier.

M. Ernst : Merci de me donner l'occasion de m'exprimer. Vous nous avez tous trois invités à comparaître pour vous parler des inquiétudes exprimées dans une lettre ouverte qui a été envoyée au premier ministre tout récemment. Nous sommes ici pour vous expliquer certaines parties de cette lettre.

À mon avis, le nouveau règlement vise surtout à soustraire l'industrie aquacole des pouvoirs de surveillance conférés par l'article 36 de la Loi sur les pêches à l'égard de l'utilisation des pesticides et des drogues. Sans doute, vous savez tous que cet article a été invoqué dans une poursuite intentée contre un exploitant en aquaculture du Nouveau-Brunswick qui avait utilisé illégalement un pesticide sur une longue période et en dépit des avertissements d'Environnement Canada. Selon toute apparence, ce pesticide a entraîné la mort d'innombrables homards. Il s'agit d'ailleurs du même pesticide que des exploitants ont utilisé en 1996 et qui a aussi entraîné la mort de nombreux homards à l'époque. Selon moi, ces exploitants connaissaient fort bien les risques que présente ce pesticide illégal.

Le manque apparent de respect envers les co-utilisateurs de l'environnement marin et d'Environnement Canada semble indiquer qu'à l'heure actuelle, les intervenants de l'industrie ne sont pas tous de bons candidats à l'autorégulation et la reddition de comptes sur laquelle repose le règlement.

Les intervenants de l'industrie de l'aquaculture ne veulent pas être responsables aux termes d'une loi très raisonnable sur la protection de l'environnement — à laquelle toutes les autres industries du Canada se conforment. Ils ont donc tout simplement demandé au gouvernement de soustraire l'industrie à l'application des dispositions de cette loi. En proposant ce règlement, le gouvernement semble être prêt à acquiescer à leur demande en

this is a landscape that all other industries in Canada are able to negotiate and operate under while still complying with this provision of the act.

In my experience, the current provisions of the Fisheries Act have never been used in a frivolous manner, especially with regard to the aquaculture industry. It's only ever been used in the recent past, to best of my knowledge, when there is a substantial risk or demonstrated impact in the environment. I'd challenge the supporters of the proposed AAR, aquaculture activities regulations, to show otherwise, and I would point out that there are many low-risk chemicals being introduced to the environment, both in aquaculture and other industries, that are not being prosecuted under this section of the act.

Popular to common misconception, this provision of the act is not administered in a zero-tolerance way. The basic tenet of the proposed regulations is that registration under legislation managed by Health Canada is adequate to ensure aquatic environmental protection. I believe that not to be true for a number of reasons.

Although registration of pesticides under the Pest Control Products Act involves an aquatic risk determination, that risk assessment is done by the Pest Management Regulatory Agency, which does not have a singular environmental protection mandate as does Environment Canada, the current administrators of the act. In my experience, the primary objective of the Pest Control Products Act is to provide effective products to users and secondarily to ensure that the environment is protected from environmental effects. That divided mandate affects the outcomes of risk assessments.

I also note that the procedures done under these risk assessments are less than a transparent process in that they use proprietary data to do the risk assessments.

The aquaculture industry has stated its need for access to a variety of pesticides that can be rotated in an attempt to address pest resistance which has already been demonstrated to be occurring. More importantly, they've indicated a need for access to cheap and effective pesticides. Unfortunately, if it's highly effective against sea lice, it's also highly effective against other organisms like lobsters.

Health Canada has recently demonstrated a willingness to register a potent class of chemicals known as pyrethroids which recent Canadian government research has shown to have risks to lobsters up to 10 kilometres from the treatment sites. That class of chemicals is the one that was the subject of the recent enforcement action in New Brunswick.

faisant valoir qu'il simplifie le régime de réglementation, prétendument complexe, de manière à en faciliter l'application. Je rappelle que c'est dans ce paysage réglementaire que toutes les autres industries du Canada réussissent à mener leurs activités tout en respectant les dispositions de la loi.

D'après mon expérience, les dispositions actuelles de la Loi sur les pêches n'ont jamais été appliquées de manière frivole, surtout à l'égard de l'industrie aquacole. À ma connaissance, c'est depuis peu seulement que le règlement est utilisé, quand des activités présentent un risque substantiel ou quand on peut montrer que des produits ont une incidence réelle sur l'environnement. Je mets au défi les partisans du RAA proposé de prouver le contraire. D'ailleurs, je souligne que l'introduction de nombreux produits chimiques à faible risque dans l'environnement tant par l'industrie aquacole que par d'autres industries ne fait pas l'objet de poursuites judiciaires aux termes de cet article de la loi.

Les gens pensent souvent, à tort, qu'on tolère des dérogations à cette disposition de la loi. Selon le principe sur lequel repose le projet de règlement, il suffit d'homologuer les pesticides aux termes des lois dont Santé Canada est responsable pour assurer la protection du milieu aquatique. À mon avis, il y a plusieurs raisons pour lesquelles ce n'est pas vrai.

Même si l'homologation de pesticides aux termes de la Loi sur les produits antiparasitaires exige une évaluation du risque aquatique, cette évaluation est effectuée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, qui n'a pas comme seul mandat de protéger l'environnement comme c'est le cas d'Environnement Canada, le ministère actuellement responsable de la loi. D'après mon expérience, le premier objectif de la Loi sur les produits antiparasitaires est de fournir des produits efficaces aux utilisateurs, et le deuxième est de veiller à protéger l'environnement des effets nuisibles des produits. Ce double mandat influence les résultats des évaluations du risque.

Je fais aussi remarquer que ces évaluations du risque sont tout sauf transparentes parce qu'elles s'appuient sur des données fournies par le secteur privé.

L'industrie aquacole a indiqué qu'elle a besoin d'avoir accès à divers pesticides qu'elle pourrait utiliser à tour de rôle pour essayer d'éviter que des parasites dont la présence a déjà été prouvée y deviennent résistants. Surtout, l'industrie a indiqué qu'elle a besoin d'avoir accès à des pesticides efficaces et à bon marché. Malheureusement, si le pesticide lutte très efficacement contre le pou du poisson, il lutte aussi très efficacement contre d'autres organismes comme les homards.

Récemment, le ministère de la Santé s'est montré prêt à homologuer une catégorie de produits chimiques puissants, les pyrèthroïdes qui, selon des recherches récentes du gouvernement canadien, présentent un danger pour les homards qui se trouvent dans un rayon de 10 kilomètres du site de traitement. Il s'agit de la même catégorie de produits chimiques qui a fait l'objet de mesures coercitives récentes au Nouveau-Brunswick.

The proposed regulations also stipulate that only registered drugs will be used in aquaculture as defence for their environmental safety. To the best of my knowledge, none of the drugs currently used in aquaculture, even though they are FDA registered, have been subject to a formal and defined risk assessment by the Canadian government. Furthermore, many of the drugs in current use are primarily registered for other purposes that do not include their release to the aquatic environment and are used in aquaculture off label under the direction of a certified veterinarian whose environmental protection knowledge may be limited at best. It's not clear to me how such a practice will be prevented by the new regulations.

Health Canada currently has no capacity for research or monitoring the environmental effects of aquaculture pesticides and drugs once they are put into operational use. That activity was historically done by Environment Canada as well as Fisheries and Oceans Canada. However, coincidentally, such programs have recently been almost eliminated in those departments.

The proposed regulations make no provision for collection of environmental impact data for pesticides or drugs in the aquatic environment. This means that the regulations and current government policy will ensure that once they are in operational use, there will be no way of determining their real environmental effects. Surely this can have no other effect than to decrease our environmental security.

Finally, if the AAR is implemented it will create a very biased environmental protection policy. As an example, some of the pesticides which the industry wishes to use and which may be facilitated by these regulations are also used in agriculture. Their aquatic toxicity has been judged to be so severe by the registration process under the Pest Control Products Act as to require users to protect aquatic ecosystems by buffer zones of up to 100 metres. How will those users react to being held to comply with such restrictions in the future if the aquaculture industry is allowed to deposit those same pesticides directly into the marine environment?

It would seem at this point that the aquaculture industry has convinced the federal government that they require special treatment under the Fisheries Act. In my opinion, that is special treatment and unwarranted. Functionally exempting this industry from section 36 will increase the stress placed on still productive wild fisheries such as the lobster fishery, which remains important to the coastal communities throughout Atlantic Canada.

Le règlement proposé stipule également que seules les drogues homologuées seront utilisées en aquaculture pour défendre la sécurité environnementale. À ma connaissance, aucune des drogues utilisées actuellement dans l'industrie n'a fait l'objet d'une évaluation formelle du risque par le gouvernement du Canada, bien qu'elles aient toutes été homologuées par la FDA. Par ailleurs, beaucoup des drogues utilisées actuellement sont homologuées pour d'autres usages, qui ne comprennent pas l'immersion dans des milieux aquatiques. Les drogues sont donc utilisées pour un usage autre que celui auquel elles sont destinées, au moyen d'une ordonnance d'un vétérinaire accrédité dont les connaissances sur le plan de la protection de l'environnement peuvent être au mieux limitées. Je ne vois pas comment le nouveau règlement pourra prévenir une telle pratique.

La capacité actuelle de Santé Canada ne lui permettra pas de faire les recherches ou la surveillance des répercussions environnementales des pesticides et des médicaments quand ils seront utilisés en aquaculture à l'échelle opérationnelle. Jusqu'à présent, ces activités ont toujours été menées par Environnement Canada et Pêches et Océans Canada. Or, comme par hasard, récemment, ces activités ont presque été éliminées dans ces ministères.

Le règlement proposé ne contient aucune disposition visant la collecte de données sur les répercussions environnementales des pesticides ou des médicaments dans les milieux aquatiques. Cela veut dire que le règlement et la politique actuelle du gouvernement feront en sorte que, une fois que ces produits seront utilisés à l'échelle opérationnelle, il n'y aura aucune façon de déterminer leurs véritables effets sur l'environnement. Cela ne peut que diminuer la sécurité de l'environnement.

Enfin, si le RAA proposé est mis en œuvre, il créera une politique de protection environnementale très injuste. Par exemple, certains des pesticides que l'industrie souhaite utiliser et dont l'utilisation pourrait être facilitée par ce règlement sont aussi utilisés en agriculture. Au cours du processus d'homologation aux termes de la Loi sur les produits antiparasitaires, la toxicité de ces pesticides pour les organismes aquatiques a été déterminée comme étant si inquiétante que les utilisateurs sont tenus de protéger les écosystèmes aquatiques en créant des zones tampons pouvant atteindre 100 mètres. Comment ces agriculteurs vont-ils réagir en apprenant qu'ils sont tenus de se conformer à de telles restrictions tandis que les exploitants dans l'industrie de l'aquaculture ont le droit de mettre ces mêmes pesticides directement dans le milieu marin?

Il semblerait que l'industrie aquacole ait convaincu le gouvernement fédéral qu'elle mérite un traitement spécial aux termes de la Loi sur les pêches. D'après moi, ce traitement spécial est injustifié. Le fait de soustraire complètement cette industrie à l'obligation de respecter l'article 36 augmentera la pression qui est exercée sur les pêches sauvages encore productives, comme la pêche au homard, qui demeure importante pour les collectivités côtières dans l'ensemble du Canada atlantique.

If passed, this regulation regresses and confounds application of their most important aquatic protection legislation in this country and will be another step in reducing environmental security in favour of economic advancement.

In my opinion the proposed regulations will reduce the environmental protection standards applied to aquaculture activities and will diminish public confidence in the oversight of the industry and increase conflicts with co-users. By my estimation, this will have the effect of reducing the possibility of a sustainable industry rather than promoting it.

The Chair: Thank you.

Mr. Johnson: Thank you, senators, for the invitation to appear here today. I consider it a privilege to speak to you. I am here to speak representing the Ecology Action Centre and its thousands of members in Nova Scotia and deliver our position and our presentation supportive of the sustainable development of aquaculture in Canada but in opposition to the proposed aquaculture activities regulations slated to be approved and in place spring 2015.

We've been involved as an active stakeholder in the process during consultations over the past few years as these regulations have been developed. I submitted earlier our public comment position. It was submitted October 22 of last year and details the key concerns that we have with these proposed regulatory changes.

We have always been against the premise of the changes. I will speak to the local situation in Nova Scotia as well as to the global process of eco certification in the seafood marketplace landscape. Starting off with Nova Scotia, as you know, open net pen finfish aquaculture has served to divide communities across Canada, as well as in others countries. In Nova Scotia this has been particularly divisive for two main reasons: our shallow coastal waters with limited flushing and the interaction with active coastal fisheries, most notably the lobster fishery. These two conditions are very different than most jurisdictions where salmon farming and open net pen finfish farming occur globally.

We have been involved in Nova Scotia in the independent regulatory review process, the Doelle-Lahey independent panel, which had delivered a world-class framework for regulatory reform to the provincial government in Nova Scotia now. It has been an instrumental process in bringing together diverse opinions and information. We know you've heard from Mr. Lahey and Mr. Doelle on this process.

Nova Scotia is about to embark on a journey of implementing regulatory excellence. This is extremely important for our economic future, social licence and the resolution of conflict in our communities.

Si ce règlement est adopté, cela déconcertera les gens et les poussera à minimiser l'application de la plus importante loi du pays en matière de protection du milieu marin; ce sera une autre tentative pour faire passer la croissance économique avant la sécurité environnementale.

Selon moi, le règlement proposé assouplira les normes de protection environnementale qui sont appliquées à l'aquaculture, minera la confiance de la population à l'égard de la surveillance exercée dans l'industrie et augmentera les conflits entre les utilisateurs. Cela réduira les chances d'en faire une industrie viable plutôt que de favoriser son expansion.

Le président : Merci.

M. Johnson : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs, de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui. C'est un privilège pour moi de m'adresser à vous au nom des milliers de membres néo-écossais du Centre d'action écologique pour vous faire part de notre position. Nous appuyons le développement durable de l'aquaculture au Canada, mais nous nous opposons au projet de Règlement sur les activités liées à l'aquaculture, que l'on compte adopter et mettre en place au printemps 2015.

Nous avons participé activement aux consultations qui ont été menées au cours des dernières années au sujet de ces changements. Le 22 octobre dernier, j'ai présenté un document qui décrit notre position et qui explique en détail nos principales préoccupations concernant les changements réglementaires qui sont proposés.

Nous avons toujours été contre la prémisse de ces changements. Je vais vous parler de la situation locale en Nouvelle-Écosse, de même que du processus de certification écologique sur le marché des fruits de mer à l'échelle internationale. Comme vous le savez, la pisciculture dans des parcs en filet a divisé bien des collectivités au Canada, de même qu'à l'étranger. Toutefois, en Nouvelle-Écosse, l'aquaculture est un sujet de discordance particulièrement important à cause de deux facteurs importants : nos eaux côtières peu profondes, qui ont un long temps de vidange et l'interaction de cinq pêcheries côtières actives, tout particulièrement celle de la pêche aux homards. Ces deux caractéristiques sont très différentes de celles qui sont présentes dans la plupart des pays où l'on pratique l'élevage de saumon et la pisciculture dans des parcs en filet.

Nous avons participé aux consultations dans le cadre d'un examen réglementaire indépendant qui a été effectué en Nouvelle-Écosse par le groupe d'experts indépendant Doelle-Lahey. Le groupe vient d'ailleurs de présenter au gouvernement provincial un cadre de réforme réglementaire de calibre mondial. Le processus suivi a permis d'entendre et de recouper divers avis et renseignements. Nous savons que M. Lahey et M. Doelle vous ont fait part de leur travail.

La Nouvelle-Écosse est donc sur le point de mettre en œuvre des réformes en vue d'instaurer l'excellence sur le plan réglementaire, ce qui est extrêmement important pour notre avenir économique, pour obtenir l'assentiment de la population et pour résoudre les conflits dans nos collectivités.

To have these proposed federal aquaculture activities regulations undermine this process sends us back to a place of conflict. We see no reason for one industry to be exempt from section 36 of the Fisheries Act. Every other industry complies and has complied with this piece of legislation for over 100 years. This section has been used to protect the marine environment from deleterious or harmful substances in the marine environment, including the illegal use of pesticides in the open net pen finfish aquaculture industry. We are astounded that the reaction of this industry to illegal activities and fines is to lobby effectively to change the law. Where else can this be done or is this acceptable? Our environmental protection laws and regulations are there for good reason and must be upheld.

On the global trade and certification aspect, third party certification for farming, forestry and wild fisheries has been in place for many years and in some cases decades. Industry recognizes that verifying good environmental practices is not only good for their financial bottom line but also promotes responsible corporate citizenship. Aquaculture regulation and aquaculture certification are later to the sustainable seafood landscape. What we've seen, namely the high bar, the Aquaculture Stewardship Council, is not an acceptable bar in many realms for certification. What we do know is when we look at the company that has been one of the most vociferous about the need for changes and reduced regulations for increased pesticide use under section 36 is also the company that is least likely in Canada to achieve certification best practices as they were under the new Aquaculture Stewardship Council criteria for salmon farming.

Much of this lobbying has occurred through the Atlantic Canada Fish Farmers Association and the Canadian Aquaculture Industry Alliance, CAIA, as well as the companies themselves. Rather than ensuring that certifications are backed up by a strong and trusted regulatory system, the industry has chosen to advocate for a weakening of that system, which sends an unfortunate and damaging message about Canadian farmed salmon.

The significance: Bill spoke to the open letter to the Prime Minister of Canada with 120 signatories across diverse individuals, groups and organizations. We were one of the signatories of that letter sent on February 17 to the Prime Minister and to the Minister of Fisheries and Oceans. It's extremely important to highlight and underscore the diversity of those signatories: well-respected academic scientists; former federal government scientists, as those currently employed cannot speak for fear of loss of jobs or funding; fishing associations; and conservation organizations.

Les modifications proposées au Règlement sur les activités liées à l'aquaculture vont miner ce processus de réforme et ranimeront les conflits. Nous ne voyons aucune raison pour laquelle une industrie devrait être exemptée de l'obligation de respecter l'article 36 de la Loi sur les pêches. Toutes les autres industries s'y conforment et se conforment à cette loi depuis plus de 100 ans. Cet article a été invoqué pour protéger le milieu marin de substances nocives et dangereuses, notamment pour interdire l'utilisation illégale de pesticides dans l'industrie de la pisciculture dans des parcs en filet. Nous sommes stupéfiés que l'industrie réagit aux activités illégales et aux amendes en faisant du lobbying pour modifier la loi. Est-ce que cela serait permis ailleurs? Est-ce acceptable? Nos lois en matière de protection de l'environnement ont été mises en place pour de bonnes raisons, et elles doivent être respectées.

Sur le plan du commerce mondial, la certification par un tiers des exploitations agricoles et forestières de même que des pêches sauvages est exigée depuis bien des années et, dans certains cas, depuis des décennies. L'industrie reconnaît que la vérification de bonnes pratiques environnementales est une bonne chose sur le plan financier et qu'elle sert aussi à éveiller la conscience sociale des entreprises. La réglementation et la certification des entreprises d'aquaculture ont commencé plus tard dans le paysage des fruits de mer durables. D'après ce que nous pouvons voir, les exigences fixées par l'Aquaculture Stewardship Council ne sont pas assez rigoureuses pour certifier des entreprises dans beaucoup de domaines. De plus, nous savons que l'entreprise ayant réclamé le plus vigoureusement les modifications au règlement, qui établissent une exception à l'article 36 de la loi pour permettre une utilisation accrue de pesticides, est aussi l'entreprise canadienne la moins susceptible d'obtenir la certification aux termes des nouveaux critères établis pour la salmoniculture.

Une grande partie du lobbying dans ce sens a été faite par l'Association des éleveurs de poissons du Canada atlantique, l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture et aussi les entreprises. Au lieu de veiller à ce que les certifications s'appuient sur un système de réglementation rigoureux et fiable, l'industrie a choisi de plaider en faveur d'un affaiblissement du système — ce qui envoie un message fâcheux et préjudiciable à l'industrie canadienne de l'élevage du saumon.

Qu'est-ce que tout cela signifie? Bill a parlé de la lettre ouverte envoyée au premier ministre de la part de 120 signataires très divers, notamment des groupes et des organisations. Nous sommes au nombre des signataires de la lettre du 17 février qui a été envoyée au premier ministre et à la ministre des Pêches et Océans. Il est extrêmement important de souligner la diversité de ces signataires, qui comptent des scientifiques universitaires très respectés, d'anciens scientifiques du gouvernement fédéral — les employés actuels du gouvernement ne donnent pas leur avis par crainte de perdre leur emploi ou un financement — des associations de pêche et des organismes de conservation.

In the past when this diversity of stakeholders and expertise has come together around a policy issue, it would not only be significant but would also signal to government that the policy direction is wrong. We've lost our ability to consult properly on policy, and this AAR process and direction is a case in point. Our submission in the public consultation process, as well as many others, has received no response and, to the best of our knowledge, no incorporation or input.

In that public comment submission, we urged the Department of Fisheries and Oceans to considerably amend the proposed aquaculture activities regulations to bring them in line with their mandate to manage Canada's fisheries and safeguard its waters.

In closing, a couple of key elements of this submission are critical to highlight for discussion today and your focused attention in your study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada.

I'd say the effect or result of these proposed regulatory changes will be to codify or otherwise normalize or standardize the now-banned use of deleterious or harmful substances in the form of toxic pesticides put directly into the marine environment by the aquaculture industry. It becomes the new normal.

Canada's largest independent aquaculture company was charged by Environment Canada and found guilty of using illegal pesticides. The response we see here proposed in front of us is regulatory changes that get rid of the law and remove the only department that has ever enforced those laws by taking Environment Canada out of the equation. We don't believe that Health Canada's mandate and expertise in health rather than environmental protection is appropriate or adequate to authorize the deposit of pesticides and drugs into the aquatic environment. In no way will that serve to protect wild fish and fish habitat.

Look at what's driving this: a concerted industry lobby and five years of process. They're not about cutting a little bit of red tape, streamlining and simplifying regulations, but rather to significantly alter and exempt an entire industry from important legislation.

There are concerns about the legality of the proposed regulatory changes. It seems there's a great degree of vulnerability of this government to legal challenges, and I would urge this committee to look into and consider that in this context.

This is a very serious matter, senators. It's no small thing. It's a big game-changer. No other industry gets special treatment to put harmful substances directly into our Canadian bays and harbours. To effectively exempt an entire industry, and just one, is unacceptable.

Par le passé, quand des intervenants aussi divers et d'une compétence aussi confirmée s'entendaient au sujet d'une question de politique, cela revêtait une importance considérable et cela signalait au gouvernement que sa politique comportait des lacunes. Les consultations menées ne tiennent plus compte de notre avis, et le processus suivi pour déterminer l'orientation du RAA en est un bon exemple. Le gouvernement n'a répondu à aucun des mémoires qui ont été présentés pendant le processus de consultations publiques, dont le nôtre. De plus, à notre connaissance, le gouvernement n'a intégré au règlement aucune des recommandations formulées dans ces mémoires.

Dans notre mémoire, nous avons exhorté le ministère des Pêches et des Océans à apporter des amendements importants aux modifications proposées au Règlement sur les activités liées à l'aquaculture, afin qu'il soit conforme à son mandat qui consiste à gérer la pêche et à protéger les étendues d'eau au Canada.

En terminant, il est essentiel de souligner quelques éléments clés de cette présentation pour la discussion d'aujourd'hui et votre étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada.

Selon moi, les changements réglementaires proposés auraient pour effet de codifier ou sinon de normaliser l'interdiction en vigueur pour l'industrie de l'aquaculture d'utiliser des substances nocives ou dangereuses sous forme de pesticides dans le milieu marin. Ce serait la nouvelle norme.

La plus importante entreprise aquacole indépendante du pays a été accusée par Environnement Canada d'avoir utilisé des pesticides illégaux et reconnue coupable de ce geste. Les changements proposés retirent de l'équation la loi et le seul ministère, Environnement Canada, à avoir appliqué les lois en vigueur. Selon nous, compte tenu de son mandat et de son expertise en matière de santé, Santé Canada n'a pas les compétences nécessaires en matière de protection de l'environnement pour autoriser le dépôt de pesticides et de médicaments dans le milieu aquatique. Cela n'aidera aucunement à protéger les poissons sauvages et les habitats du poisson.

Ces changements proposés sont le résultat de cinq années d'efforts et de lobbying de la part de l'industrie. On ne parle pas ici de réduire légèrement les lourdeurs administratives ou de simplifier les règlements, mais bien de modifier considérablement cette importante loi et de soustraire toute une industrie à celle-ci.

Des questions ont été soulevées quant à la légalité des changements réglementaires proposés. Ce gouvernement semble être très vulnérable aux contestations judiciaires. J'encourage donc fortement le comité à tenir compte de cela dans ce contexte.

Mesdames et messieurs les sénateurs, c'est une question très sérieuse. Ce n'est pas banal. Ce qui est proposé change la donne. Aucune autre industrie ne jouit d'un traitement de faveur pour rejeter des substances dangereuses dans les baies et havres du Canada. Il est inacceptable de soustraire une seule industrie à la loi.

To close, I reiterate that the Fisheries Act is the central guiding legislation of the Department of Fisheries and Oceans and their committed mandate to the people of Canada to responsibly manage our greatest public resource — our wild fisheries and the marine environment. The Fisheries Act must be maintained intact across all industries and jurisdictions.

Thank you.

Mr. van den Heuvel: Thank you for the opportunity to speak to you. I'm an environmental scientist, so I'm going to base what I say on verifiable facts. Of course, we all have beliefs, so I don't want to preface it by saying that I believe aquaculture is essential to feed the world high-quality protein and to protect our oceans from overfishing. I think Canada should be a world leader in sustainable aquaculture, and that's quite possible. Unfortunately, we're going to have to make a 180-degree turn in the other direction if we want to do that.

I've talked in the broader sense about aquaculture with regard to section 36 changes because I think the root of the problem is the broader unsustainability of this industry. Changes to section 36 are a kind of backward bandage to try to solve some of the problems caused by this underlying unsustainability. It's unsustainable environmentally, for sure, as my colleagues have been talking about. It's unsustainable socially, as my colleagues have talked about. It's also unsustainable economically, I believe as well. It could be a great economic benefit to Canada, and I don't believe it is.

Regarding this proposed change to section 36, small detail, I'm talking largely about finfish operations because this has been the driver of these changes. However, this does not apply only to finfish operations as it will also apply to our second highest aquaculture in terms of a production operation, and that is mussels. There's been a great deal of concern over an introduced species on mussels, the tunicates, and the use of slaked lime to treat those tunicates. The Prince Edward Island Fishermen's Association has come to me a number of times to ask me to put together proposals to see what the effects on lobster in Malpeque Bay are. It's not just salmon finfish aquaculture. There are broader ramifications to this and I wanted to make you aware of them.

The proposed regulation change would functionally exempt, and I don't think "exempt" is a strong enough word but rather "decriminalize" is stronger, the aquaculture operations from the general provisions of section 36, which prohibits deleterious substances in areas frequented by fish. I say "decriminalize" because we have to remember that the Fisheries Act works hand-in-hand with the Criminal Code, like many other federal laws. You are essentially decriminalizing it.

Finalement, je tiens à réitérer que la Loi sur les pêches est la principale loi directrice du ministère des Pêches et des Océans et qu'elle est à la base de son mandat à l'égard des citoyens canadiens, soit gérer de façon responsable notre plus importante ressource publique : nos pêches sauvages et le milieu marin. La Loi sur les pêches doit continuer de s'appliquer à toutes les industries et dans toutes les régions du pays.

Merci.

M. van den Heuvel : Merci de cette occasion qui m'est donnée de m'adresser au comité. Je suis un spécialiste de l'environnement. Je vais donc appuyer mes propos sur des faits vérifiables. Évidemment, nous avons tous nos propres croyances. Je ne vais donc pas commencer mon exposé en disant que, selon moi, l'aquaculture est essentielle pour offrir à la population mondiale une protéine de haute qualité et protéger nos océans contre la surpêche. À mon avis, le Canada devrait être un chef de file mondial en matière d'aquaculture viable, et c'est tout à fait possible. Malheureusement, pour y arriver, il faudra faire demi-tour.

J'ai parlé en termes larges de l'aquaculture par rapport aux changements proposés à l'article 36, car, selon moi, la source du problème, c'est la non-viabilité générale de l'industrie. Les changements proposés à l'article 36 constituent une sorte de pansement rétrograde pour résoudre les problèmes causés par cette non-viabilité sous-jacente. Comme l'ont souligné mes collègues, cette industrie est non viable sur le plan environnemental, social et, à mon avis, économique. Elle pourrait être très avantageuse sur le plan économique pour le Canada, mais ce n'est pas le cas en ce moment.

J'aimerais préciser un détail au sujet des changements proposés à l'article 36. Je parle principalement des exploitations de poissons marins, car ce sont elles qui sont à l'origine de ces changements. Toutefois, ces changements touchent également la deuxième aquaculture en importance au pays en termes de production, soit les moules. L'introduction des tuniciers, une espèce de moule, et l'utilisation de la chaux éteinte pour les traiter ont soulevé beaucoup d'inquiétudes. L'Association des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard m'a demandé à maintes reprises de préparer des propositions afin d'évaluer l'impact sur les homards de la baie Malpeque. Ce ne sont pas uniquement les salmonicultures marines qui sont touchées. Les conséquences sont plus larges, et je voulais vous le signaler.

En vertu des changements réglementaires proposés, les exploitations aquacoles seraient fonctionnellement soustraites — soustraire n'est pas assez fort; je parlerais plutôt d'une « décriminalisation » — de l'application de l'article 36 qui interdit aux exploitations de rejeter toute substance nocive dans les régions fréquentées par le poisson. Je parle de « décriminalisation », car il ne faut pas oublier que la Loi sur les pêches est liée au Code criminel, comme de nombreuses autres lois fédérales. Les changements proposés auraient pour effet de décriminaliser cet acte.

What provincial legislations don't do, as good as they may be and as good as the monitoring regulations may be, is work hand-in-hand with the Criminal Code. This legislation has teeth. Let's face it. The provincial legislation has fewer teeth. You can be charged criminally under the Fisheries Act for doing something illegal in Canada.

Pesticides and drugs, as has been said, for deposit in the aquatic environment can be done in a manner under the Pest Control Products Act. That sets out how we can do that in Canada. But there are really no repercussions at all if the operators don't follow those guidelines for the Pest Control Products Act. Once again, this section of the Fisheries Act is our last resort backstop should something happen.

There's very little overlap in a regulatory or in a legal sense from requirements. In fact, many provinces have very few requirements at all. Those heavily into aquaculture are trying to build them and the guidelines around aquaculture. It's not cumbersome in any way because this section doesn't require the operators to put in any extra paperwork for their operations. Again, it's that backstop, that last resort, should deleterious substances harmful to fish be released. So there are a few economic disincentives to putting this regulation in. There's not a lot of truth in that.

Again, there's no closely overlapping legislation in the provinces, and it isn't really possible for them to overlap because provincial regulations don't have the Criminal Code. The provinces and federal government generally consider the marine environment to be federal jurisdiction, and I think that goes back to the Constitution Act, 1867. We need strong federal legislation.

Pesticide registration laws contain no consideration for environmental impact assessments whatsoever. They're simply not positioned. The reason is that there are two fundamental approaches for how we manage the environment. Ideally we want to say what the risk is of what we're doing and to try to prevent bad things from happening. I learned this in my second-year environmental toxicology course 30 years ago when I was an undergrad. This is fundamental.

We seek to prevent bad things from happening. We seek to reduce the risk. However, these are based on models, and models don't always follow the real world. One of my favourite sayings by George Box is that all models are wrong and some are actually useful.

We hope this pesticide regulation legislation is useful and prevents these things. However, we can't predict the real world, so monitoring and enforcement are required. They are essentially the opposite side of the coin. We cannot manage our environment by

Aussi efficaces que puissent être les lois provinciales et les règlements relatifs à la surveillance, ils ne sont pas liés au Code criminel. Avouons-le, cette loi a des dents. Les lois provinciales ont moins de mordant. En vertu de la Loi sur les pêches, les contrevenants peuvent faire l'objet d'accusations criminelles pour avoir posé un geste illégal au Canada.

Comme on l'a déjà souligné, le dépôt de pesticides et de médicaments dans le milieu aquatique est possible au Canada, s'il est fait conformément aux dispositions de la Loi sur les produits antiparasitaires. Mais les exploitations qui ne respectent pas les lignes directrices établies par cette loi ne subissent aucune conséquence. Encore une fois, cet article de la Loi sur les pêches constitue notre dernière mesure d'appui en cas d'incident.

Sur le plan réglementaire ou juridique, il y a très peu de chevauchement en matière de conditions. D'ailleurs, de nombreuses provinces imposent très peu de conditions. Ceux qui sont très présents dans le secteur aquacole tentent de définir des conditions et d'établir des lignes directrices pour le secteur. Ce n'est aucunement contraignant, puisque cet article n'oblige pas les exploitants à remplir des formulaires supplémentaires relatifs à leurs exploitations. Je le répète, cet article est notre dernière mesure d'appui, notre dernier recours, en cas de rejet de substances nocives ou dangereuses pour le poisson. Donc, il y a quelques désavantages économiques associés aux changements réglementaires proposés. Il y a très peu de vrais là-dedans.

Encore une fois, il n'y a aucun chevauchement étroit entre les lois provinciales. D'ailleurs, le chevauchement est impossible, puisque les règlements provinciaux ne sont pas liés au Code criminel. De façon générale, les gouvernements fédéral et provinciaux considèrent le milieu marin comme étant une compétence fédérale. Je crois que cela remonte à la Loi constitutionnelle de 1867. Nous avons besoin de mesures législatives fédérales rigoureuses.

Les lois relatives à l'homologation des pesticides ne mentionnent absolument rien au sujet des évaluations d'impact sur l'environnement. Elles n'en parlent tout simplement pas. La raison, c'est qu'il y a deux approches fondamentales à la gestion de l'environnement. Idéalement, on veut pouvoir expliquer le risque associé à nos activités et tenter de prévenir les situations indésirables. J'ai appris cela il y a 30 ans dans un cours de toxicologie de l'environnement lors de ma deuxième année comme étudiant de premier cycle. C'est la base.

Nous tentons de prévenir les situations indésirables et de réduire le risque. Toutefois, on parle de modèles de base, des modèles qui ne cadrent pas toujours avec la réalité. Une de mes expressions favorites de George Box est : « Tous les modèles sont erronés et quelques-uns sont réellement utiles. »

On espère que cette mesure législative sur la réglementation des pesticides permettra de prévenir les situations indésirables, mais on ne peut pas prédire l'avenir. La surveillance et l'application des lois sont donc nécessaires. Il s'agit essentiellement de l'envers de la

managing risk alone. We have to have enforcement to see if our risk is in balance, to validate our risk assessment, and we have to be able to enforce it before somebody breaks the law.

Canada, ironically, is a world leader in environmental effects monitoring. With our federally legislated program for pulp and paper effluents that came about around the early 1990s, we were a world leader in a federally mandated environmental effects monitoring program. No other country had done that to the extent that we do, and I'm quite proud of that, as are colleagues I know who have contributed to that. I don't want to take a backward step on that.

Section 36 of the Fisheries Act has been used as that final level of protection against environmental damage. I've heard fear mongering from various other industries as well: If you release anything into the environment, you can be charged. It never worked that way. It's been used for litigation in a responsible way, and it requires evidence that the plaintiff did not exercise due diligence. It's not just a matter of legal precedence; it's actually in section 78.6 of the act. Due diligence is enshrined in the Fisheries Act.

If you are following all the rules with a product, as you should, you cannot be found guilty. In practical law, for P.E.I., we get about two fish kills a year. Due diligence has been used for people to get off charges. Before buffer strip regulations occurred, people got off fish kills because what they were doing was the practice at the time; they were exercising due diligence, which also shows how provincial and federal laws go hand in hand. You can't have buffer strip regulations without the Fisheries Act, and you can't have the Fisheries Act without buffer strip regulations. That didn't work either. You have to have these laws, and there's case law to show that.

Irrespective of these changes, the industry has huge problems with regard to parasites and disease. The main parasite, the sea louse, is resistant to many agents that control it, and thus more and more dangerous agents and compounds are being used. To be honest, as a toxicologist, if one exercises any common sense, those compounds should never be allowed to enter any waterways. We've spent billions of dollars in research in understanding these compounds and trying to prevent them from entering waterways, and now we're talking about adding deliberately. In fact, if you had come to me and said, "What are the best compounds in the entire world to kill lobster with, Dr. van den Heuvel?", these are the compounds that I would choose that we're talking about as compounds for treating sea lice, just to emphasize how toxic they are to wild lobster.

médaille. Il est impossible de gérer l'environnement en ne gérant que le risque. Il faut adopter des mesures d'application pour vérifier si le risque est équilibré, valider l'évaluation du risque et être en mesure de l'appliquer avant que quelqu'un ne contrevenne à la loi.

Ironiquement, le Canada est un chef de file mondial en matière de surveillance des incidences sur l'environnement. En vertu des programmes régis par le gouvernement fédéral mis sur pied au début des années 1990 pour les effluents des fabriques de pâtes et papiers, le Canada est un chef de file mondial en matière de programmes de surveillance des incidences sur l'environnement sous responsabilité fédérale. Aucun autre pays n'est allé aussi loin, et j'en suis très fier, tout comme mes collègues qui ont joué un rôle à ce chapitre. Je ne voudrais pas que l'on revienne en arrière.

Dans sa forme actuelle, l'article 36 de la Loi sur les pêches constitue le niveau de protection ultime contre les dommages environnementaux. D'autres industries ont également mené des campagnes de peur : « Si vous rejetez quoi que ce soit dans l'environnement, vous pourriez faire l'objet d'accusations. » Ça n'a jamais été le cas. Cet article a été utilisé de façon responsable pour intenter des procédures judiciaires dans le cadre desquelles il était nécessaire de fournir des preuves que le plaignant n'avait pas fait preuve de diligence raisonnable. La diligence raisonnable est intégrée à la Loi sur les pêches.

Ceux qui respectent, comme il se doit, les règles relatives à l'utilisation d'un produit n'ont rien à craindre. À l'Île-du-Prince-Édouard, environ deux mortalités massives de poissons sont répertoriées par année. La diligence raisonnable a été utilisée pour faire rejeter des accusations. Avant l'adoption de règlements sur les zones tampons, les gens n'étaient pas accusés de mortalité massive de poissons, car ils appliquaient simplement la pratique de l'époque. Ils faisaient preuve de diligence raisonnable, ce qui montre également à quel point les lois fédérales et provinciales sont liées. Les règlements sur les zones tampons ne peuvent pas exister sans la Loi sur les pêches, et la Loi sur les pêches ne peut pas s'appliquer sans zones tampons. L'expérience a échoué. Ces lois sont nécessaires, comme en fait foie la jurisprudence.

Nonobstant les changements proposés, l'industrie est aux prises avec de sérieux problèmes de parasites et de maladie. Le principal parasite, le pou du poisson, résiste à de nombreux agents de contrôle. C'est pourquoi les exploitants utilisent des agents et des composés de plus en plus dangereux. En tant que toxicologue, je dirais qu'il suffit de faire preuve d'un peu de jugement pour comprendre que ces composés ne devraient jamais être introduits dans les cours d'eau. Des milliards de dollars ont été investis en recherche pour comprendre comment fonctionnent ces composés et éviter qu'ils entrent dans les cours d'eau. Maintenant, on parle de les introduire délibérément. D'ailleurs, si vous m'aviez demandé : « Selon vous, docteur van den Heuvel, quel est le meilleur composé pour tuer la population mondiale de homards? », je vous aurais répondu : « Le composé utilisé pour traiter le pou du poisson. » C'est simplement pour vous montrer à quel point ce composé est toxique pour le homard sauvage.

There's significant potential for environmental and economic damage to the lobster fisheries, which is our largest private-capture fishery in Canada. That has already been clearly documented and litigated. That's not just my opinion. That has been discussed by my colleagues already.

The infectious salmon anemia virus is also here. It has been detected in a number of provinces, and losses are starting to mount. The virus caused catastrophic loss in Chile. I don't think that is likely to happen as catastrophically in Canada. It will be more a case of death by a thousand cuts, I think, just because we have better monitoring practices and further distance from our pens generally, though not in all cases. The virus is here, though. Humans have tried for a lot of years to defeat viruses, and we haven't been very successful so far.

Contaminant issues, finally, and the resultant clash of aquaculture fisheries, First Nations have coined the term "the salmon wars." I think that describes it all, for the level of social unrest and conflict and animosity this issue is causing. Again, social is an important leg of sustainability, and that's a problem.

We have a lot of problems with the industry. It's essentially unsustainable as it stands now. However, we have the solution, and the solution is being done. It's a move towards either closed containment or a land-based closed containment aquaculture where you don't have these problems. That has huge advantages: less need for antibiotics, faster growth of the product, no feces contaminating sea floor waters. In fact, the feces can even be used as a commodity, sold as a product, as fertilizer. No disease is spread to oceans, so none of the effects potentially on wild Atlantic salmon.

Of course, the industry will say that is financially unsustainable. But I can write a well-reasoned document saying why the sun wouldn't come up on March 10, today; and if you were outside, you would have seen the sun. It is being operated sustainably in almost every province in Canada right now, including three places in Canada where they're doing salmon. They're farming tilapia in Ontario in an enclosed system. So there's no point saying it's economically unsustainable. It's not just happening in Canada but all around the world. There's a huge capital cost of doing it, but we need to be moving in that direction. There are huge advantages for doing that.

As far as I can see, there's no logical rationale to help the sustainability of the industry for changing section 36 in terms of the regulations. It just makes it easier to use deleterious substances in aquaculture without our most important last-stop environmental protection. I say this is essentially a get-out-of-jail-free card. I don't say that lightly, because I think release of these illegal compounds is criminal, both in the logical and ethical sense. I don't think these compounds should see water in any way, deliberately in particular.

Les dommages environnementaux et économiques potentiels pour la pêche du homard, la pêche privée la plus importante du pays, sont considérables. Ce n'est pas seulement moi qui le dis; cela a déjà été documenté et légiféré. Mes collègues en ont déjà parlé.

Le virus de l'anémie infectieuse du saumon est également présent. Il a été dépisté dans plusieurs provinces et les pertes commencent à s'accumuler. Ce virus a causé des pertes catastrophiques au Chili. Par contre, je ne crois pas que la situation soit aussi grave au Canada; on parlerait probablement davantage de morts causées par de nombreuses réductions, simplement parce que nos pratiques en matière de surveillance sont meilleures et que, généralement, les enclos au Canada sont plus loin les uns des autres. Cependant, le virus est bel et bien présent. L'homme tente depuis des années de contrer les virus, mais il n'a pas encore réussi.

Finalement, les problèmes de contaminants et les conflits qui en découlent en aquaculture... D'ailleurs, les Premières Nations ont qualifié ces conflits de « guerres du saumon ». Cela décrit bien le niveau d'agitation sociale, d'animosité et de conflit que cette situation entraîne. Encore une fois, l'aspect social est une composante importante de la viabilité. C'est donc problématique.

L'industrie doit composer avec beaucoup de problèmes. Dans sa forme actuelle, elle n'est pas viable. Toutefois, nous avons une solution et celle-ci est déjà appliquée. Il suffit de se tourner vers les élevages en circuit fermé ou les aquacultures terrestres d'élevage en circuit fermé. Les problèmes soulevés n'existent pas dans ces élevages. Les avantages sont énormes : moins d'antibiotiques, une croissance plus rapide du produit, aucun excrément pour contaminer le fond marin. D'ailleurs, les excréments peuvent même être vendus comme marchandise : de l'engrais. Aucune maladie n'entre dans les océans. Donc, potentiellement, aucun impact sur le saumon atlantique sauvage

Évidemment, l'industrie dira que ces élevages ne sont pas viables sur le plan économique. Je pourrais vous rédiger un document bien réfléchi pour vous expliquer pourquoi le soleil ne se lèvera pas aujourd'hui, le 10 mars; mais si vous allez dehors, vous verrez que le soleil s'est levé. Ces élevages sont déjà utilisés de façon viable dans presque toutes les provinces, dont trois élevages de saumon. Le tilapia est élevé en circuit fermé en Ontario. Il est donc faux de dire que ces élevages ne sont pas économiquement viables. Ils sont utilisés au Canada et partout dans le monde. Le coût en capitaux est énorme, mais les avantages le sont aussi. Nous devons nous tourner vers ce genre d'élevage.

Selon moi, les changements réglementaires proposés à l'article 36 dans le but d'accroître la viabilité de l'industrie ne peuvent être justifiés. Ils permettent aux exploitations d'utiliser des substances novices en aquaculture sans être assujetties à notre plus importante mesure de protection. À mon avis, c'est comme donner carte blanche à l'industrie. Je ne dis pas cela d'un ton cavalier. Je crois que l'utilisation de ces composés illégaux est un acte criminel, tant sur le plan logique que sur le plan éthique. Ces composés ne devraient jamais être introduits dans nos cours d'eau, surtout pas délibérément.

Changing an act that's designed to protect fisheries and to allow damage to another fishery seems to have some irony to me. We're trying to plug a sinking boat with these Band-Aids. What we need to do is start either paddling for shore or more seaworthy craft. This is a regressive proposed change. That's my submission.

The Chair: Thank you.

We have a list of senators with questions. I'm going to reiterate once again our time limitations here, because we have another panel afterwards. I'll entertain one question from each senator; and then, if there's time for follow-up, we will. We have six senators on the list now. I ask that the questions be direct and that the answers be even more direct.

Senator Hubley: Welcome to each one of you. It's not a good-news story by any stretch of the imagination.

One of your concerns seems to be that the modifications proposed in the aquaculture activity regulations in regard to deleterious substances, veterinary drugs and pest control products will lead to an increased use of these products. That, then, is going to have an impact on other fisheries. I will highlight the lobster and mussel industries, which are certainly important industries in the Maritimes. What leads you to this conclusion?

Mr. Ernst: It goes back to an issue that happened three or four years ago, where the industry was very desirous of registering a particular pesticide, AlphaMax. deltamethrin is the active ingredient product. There was a disagreement between scientists in Fisheries and Oceans, Environment Canada and the Health Canada risk assessors. Health Canada showed a willingness to register those products over the concerns of those agencies, so I believe that these regulations will take those agencies out of that discussion and in fact could lead to the registration of these chemicals in the future.

Does that answer it?

Senator Hubley: That's fine. Thank you.

Senator Munson: Thank you very much for being here.

I was curious to see the prosecution that happened in New Brunswick, what happened to that particular company. You said it was successful, but I don't know what happened to them. That's just an aside to my question.

Is there a one-size-fits-all pesticide that would be acceptable to the Ecology Action Centre or to you, as a former employee at Environment Canada? Is there something there that would work, that would not upset and kill, as you describe it here in a rather doomsday scenario, the lobster industry?

Il me paraît ironique de modifier une loi conçue pour protéger les pêches afin de permettre à une industrie de causer des dommages aux autres pêches. On propose d'utiliser un diachylon pour boucher un trou sur le navire. Il faudrait plutôt soit payer vers le rivage, soit utiliser un navire plus apte à prendre la mer. Les changements proposés sont régressifs. C'est mon opinion.

Le président : Merci.

Nous avons déjà une liste d'intervenants. Je vous rappelle que notre temps est limité, puisque nous avons d'autres témoins à accueillir. Chaque intervenant pourra poser une question. Si le temps le permet, nous pourrions revenir pour des questions complémentaires. Six sénateurs ont déjà indiqué vouloir intervenir. Je vous demanderais de poser des questions directes et de fournir des réponses encore plus directes.

La sénatrice Hubley : J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins. Ce n'est pas une bonne nouvelle, loin de là.

Si j'ai bien compris, une de vos inquiétudes concernant les changements proposés aux règlements sur l'aquaculture relativement aux substances nocives, aux médicaments vétérinaires et aux produits antiparasitaires, c'est qu'ils entraîneront une plus grande utilisation de ces produits, ce qui aura un impact sur d'autres industries, notamment celles du homard et des moules, deux industries importantes dans les Maritimes. Sur quoi vous appuyez-vous pour tirer ces conclusions?

M. Ernst : Ça remonte à une histoire survenue il y a trois ou quatre ans. L'industrie souhaitait ardemment faire homologuer un pesticide, l'AlphaMax, dont l'ingrédient actif est le deltaméthrin. Les scientifiques de Pêches et Océans et d'Environnement Canada et les évaluateurs de risque de Santé Canada n'arrivaient pas à s'entendre sur la question. Santé Canada était disposé à homologuer le produit malgré les inquiétudes soulevées par les autres ministères. Selon moi, ces changements réglementaires auraient pour effet de retirer ces organismes de l'équation, ce qui pourrait mener à l'homologation de ces produits chimiques.

Est-ce que ça répond à votre question?

La sénatrice Hubley : Ça va. Merci.

Le sénateur Munson : Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

Je serais curieux de savoir ce qu'est devenue la société qui a fait l'objet d'une poursuite judiciaire au Nouveau-Brunswick. Vous dites que la poursuite a été un succès, mais j'ignore ce qui s'est passé avec la société. C'est juste une parenthèse.

Existe-t-il un pesticide universel, un que le Centre d'action écologique et vous, en tant qu'ancien employé d'Environnement Canada, jugeriez acceptable? Existe-t-il un produit qui pourrait fonctionner sans perturber ou ruiner l'industrie du homard, comme dans le scénario apocalyptique que vous nous avez dressé?

Mr. van den Heuvel: Some of the original treatments, like SLICE, were put in the food. It is actually a drug that you feed the fish and as such it doesn't get into the environment and certainly in the substantial amounts as you're treating in water. So that is preferable.

Senator Munson: I'm asking because the fisheries officials will have another point of view and there are reasonable men and women in this room who have two different feelings on the survival of the aquaculture industry and the enforcement of regulation. I'm just wondering about the pesticide aspect.

Mr. Ernst: Maybe I can add to that.

No animal husbandry activity has ever been able to devise a magic bullet. It hasn't happened in our industry of aquaculture. As I understand it, the desire on the part of the industry, and justifiably so, is to have a suite of chemicals that they can rotate, thus helping to alleviate pest resistance that develops, in particular when you use one pesticide for a long period of time. So, no, there is not one pesticide that will meet all needs. If you use a single pesticide long enough, resistance to it will develop, as was the case with the in-feed products, and you won't have an effective product anymore. So there is a need for rotational pesticides, but there is a need to recognize there is a limit to the environmental risk that you'll accept with those pesticides.

Mr. Johnson: I'll just add to that as well.

In terms of increased pesticide use, we've seen more sea lice issues. The head of Marine Harvest in Norway said if anyone can solve the sea lice problem, let me know because it's our biggest challenge. What we have is that paralleled with climate change. To simplify climate change, warmer water means more sea lice. More sea lice means more chemical use, more pesticides are needed and there is a greater risk of conflict for users in the marine environment.

Regarding the use of SLICE, the in-feed treatment, we have resistance to that. Using other pesticides is what's causing the bath treatments. The industry used to say that bath treatments were to be used as a last resort. What we're seeing now is a proposal for this to be commonplace. When your last resort becomes business as usual or normal, that's a problem.

Senator McInnis: Thank you for being here.

There was a large meeting that the Ecology Action Centre hosted at the Lord Nelson where some 400 individuals representing groups, and so on, came together. It's perhaps the

M. van den Heuvel : Certains des traitements originaux, comme celui au SLICE, étaient intégrés aux aliments. Il s'agit en fait d'un médicament que l'on donne au poisson, de sorte qu'il ne se retrouve pas dans l'environnement et en quantités importantes dans l'eau. C'est donc préférable.

Le sénateur Munson : Si je pose la question, c'est que les représentants des pêches ont un point de vue différent, et les hommes et les femmes raisonnables ici présents ont deux sentiments différents au sujet de la survie de l'industrie aquacole et de l'application de la réglementation. Je me pose simplement des questions sur les pesticides.

M. Ernst : Je peux ajouter quelque chose.

Dans aucune activité d'élevage, on n'a encore pu concevoir une solution magique. Cela ne s'est pas produit dans notre industrie aquacole. Je crois savoir que ce que souhaitent les gens de l'industrie, et à juste titre, c'est d'avoir une série de produits chimiques qu'ils pourraient utiliser en alternance, ce qui permettrait d'atténuer la résistance au pesticide qui se développe, surtout lorsqu'on utilise le même pesticide pendant une longue période. Donc, en effet, aucun pesticide ne répondra à tous les besoins. Si l'on utilise un pesticide assez longtemps, il se développera une résistance au pesticide, comme dans le cas des produits administrés avec l'alimentation, et le produit perdra de son efficacité. On doit donc faire une rotation des pesticides, mais il faut comprendre qu'il y a une limite au risque environnemental qu'on peut accepter avec l'utilisation de ces pesticides.

M. Johnson : Je vais ajouter quelque chose.

En ce qui concerne l'utilisation accrue de pesticides, nous avons remarqué une augmentation des problèmes liés au pou du poisson. Le dirigeant de Marine Harvest en Norvège a dit ceci : « Si quelqu'un est capable de résoudre le problème du pou du poisson, qu'il me le dise, car c'est notre plus grand problème. » Il demeure que c'est mis en parallèle avec le changement climatique. En termes simples, le réchauffement des eaux fait augmenter le nombre de poux du poisson. Cette augmentation se traduit par une plus grande utilisation de produits chimiques, de pesticides; et un plus grand risque de conflits se pose pour les utilisateurs du milieu marin.

En ce qui concerne l'utilisation du SLICE, un traitement ajouté aux aliments, une résistance s'est développée. L'utilisation d'autres pesticides est à l'origine des traitements administrés dans l'eau. Habituellement, les gens de l'industrie disaient que ces traitements étaient utilisés en dernier recours. Nous constatons maintenant qu'on propose que ce soit la pratique courante. Lorsque la solution de dernier recours devient la solution normale, il y a un problème.

Le sénateur McInnis : Je vous remercie de votre présence.

Le Centre d'action écologique a tenu une grande rencontre au Lord Nelson à laquelle 400 représentants de groupes ont participé. C'était peut-être la première fois depuis longtemps

first time in a long time that such a large group got together where there was a consensus on the Doelle-Lahey report and the recommendations.

I've had the opportunity to read that report through and through. It was an excellent report done by not just two lawyers but by one individual who was deputy minister of the environment and another person who was connected with the United Nations, very competent and capable individuals who took the time to go throughout the province and do research externally.

When I see these regulations here, the word that has not been mentioned is the word "trust." I see here in these proposed regulations a great deal of responsibility being given up to the owner and the operator. When I look at Nova Scotia in this report, which incidentally the minister of fisheries and aquaculture has said he is looking at positively, I see quite the opposite. I see more inspectors fully trained for aquaculture; more inspections, more unannounced inspections; more capacity to investigate complaints about compliance of a facility; more capacity to carry out aerial surveillance and access to vessels to carry out inspections; and complete transparency about violations regardless of the compliance action that's taken or whether it was taken. There's a clear link in terms of their performance and the transparency of the public to see it.

I don't see that. When you mentioned earlier that this will cut the underpinnings — not your words, mine — of what has been done here and has been proposed in Nova Scotia, comment on that, will you, please? Am I picking this up or am I missing something?

Mr. Johnson: You raised a lot of good pieces there.

I think social licence is a huge problem in the open net pen finfish aquatic industry in Atlantic Canada, globally on both coasts, but particularly I can speak to the Atlantic Canada and Nova Scotia experience. I think Lahey and Doelle outlined that clearly by having those 400 people come together at the Lord Nelson hotel in Halifax to support a regulatory framework. Groups, individuals and communities that wouldn't have talked regulation previously built some trust and some social licence and support for this to go forward.

What I speak about with these federal regulatory changes undermining that is these are giving the industry self-reporting and self-regulatory aspects where there isn't that trust or that track record. It throws out that social licence, the trust that's been built.

We've heard from the Department of Fisheries and Oceans that this increases oversight. I wish I lived in a rose-coloured-glasses world where you can get more from less, but when you're taking the expertise from people and departments who have it and moving it out to the industry and to Health Canada which

qu'autant de gens se rassemblaient et que tous s'entendaient au sujet du rapport Doelle-Lahey et des recommandations.

J'ai eu l'occasion de lire le rapport au complet. C'est un excellent rapport préparé non seulement par deux avocats, mais également par une personne qui était sous-ministre de l'Environnement et une autre qui avait des liens avec les Nations unies, soit des gens très compétents qui ont pris le temps de parcourir la province et de faire des recherches à l'externe.

Concernant le règlement, le mot qui n'a pas été mentionné, c'est le mot « confiance ». Dans le règlement proposé, je vois qu'on cède beaucoup de responsabilités au propriétaire et à l'exploitant. Lorsque j'examine ce que l'on dit au sujet de la Nouvelle-Écosse dans le rapport — que, selon ses dires, le ministre des Pêches et de l'Aquaculture voit de façon positive —, j'observe plutôt le contraire. Je vois une augmentation du nombre d'inspecteurs pleinement qualifiés dans le domaine de l'aquaculture; plus d'inspections sans préavis; une plus grande capacité de mener des enquêtes sur les plaintes portant sur la conformité d'une installation; une plus grande capacité de surveillance aérienne et d'accès aux navires pour mener des inspections; et une transparence complète au sujet des violations, peu importe la mesure de conformité qui est prise et peu importe si elle a été prise. Il y a un lien évident pour ce qui est du rendement et de la transparence.

Je ne vois pas cela. Vous avez mentionné un peu plus tôt que cela sapera les fondements — ce ne sont pas exactement les mots que vous avez employés — de ce qui a été fait ici et de ce qui a été proposé en Nouvelle-Écosse. Pourriez-vous faire des observations à cet égard? Y a-t-il quelque chose que je ne saisis pas?

M. Johnson : Vous avez soulevé un grand nombre de bonnes questions.

Je crois que l'acceptation sociale constitue un énorme problème dans l'industrie de l'élevage du poisson en cages en filet dans le Canada atlantique — et sur les deux côtes en général, mais je peux surtout parler de l'expérience du Canada atlantique et de la Nouvelle-Écosse. Je crois que Lahey et Doelle l'ont indiqué clairement puisque 400 personnes se sont rassemblées à l'hôtel Lord à Halifax pour appuyer un cadre réglementaire. Des groupes, des personnes et des communautés qui n'auraient pas parlé de réglementation auparavant ont établi un climat de confiance et une certaine acceptation sociale à cet égard.

Ce que je dis concernant les changements réglementaires fédéraux qui sapent cela, c'est qu'ils donnent à l'industrie un pouvoir d'autoréglementation et d'autoresponsabilisation, ce qui exclut l'élément de confiance. On rejette cette acceptation sociale, la confiance qui se construit.

Le ministère des Pêches et des Océans a dit que cela accroît la surveillance. J'aimerais vivre dans un monde idéal où l'on peut obtenir plus avec moins de ressources, mais si l'on retire ce volet des ministères qui possèdent l'expertise, et qu'on le déplace vers l'industrie et Santé Canada, qui n'ont pas l'expertise, les activités

doesn't, you're only going to get less oversight. You are only going to get an industry that said, "Well, we used illegal pesticides because we should have been able to," now saying, "We're using them now because they're legal, we can use them and we need to use them."

The stagnation of the industry in Canada for the past 10 years is not the result of a regulatory burden as the industry is saying. It's the result of poor industry practices that Michael spoke of. We're seeing that the regulatory climate needs to not choose one industry over another.

If you look at the economic argument as well, Norway produces six times as much farmed salmon as Canada with roughly the same workforce. Production increase in Canada of open net finfish aquaculture would likely lead to fewer jobs, not more. You get to a point of increasing efficiency and automation. That's what we've seen by the largest producer in the world that has a higher regulatory system than we do. Undercutting ours to try to catch up or get in line, or something, is simply not the way to do it.

Senator Poirier: Thank you again for being here. You've answered very well. You've explained quite well your disagreement with the proposed regulations.

If the regulations, in your point of view, are so bad and ill conceived, what would you propose to be different to have sound environmental regulation while allowing the industry to grow within its own framework? What would you propose? Anyone can answer.

Mr. Johnson: First and foremost, I think what we want in this context is section 36 and the Fisheries Act to be maintained, that is, to keep that section intact and make sure that the aquaculture industry has to abide by it.

Land-based closed containment aquaculture is the leading aspect of the industry. It's the future of the industry. You get away from the key negative environmental impacts of waste, disease, chemical use and escapes. It's the best way to ensure we're not impacting the marine environment and putting existing industries at risk.

Mr. Ernst: I would like to add something to that. Reinstating the research capacity within objective departments would be a recommendation that I would make too. If the current situation goes forward, there will be no research capacity to be able to determine what's actually happening once those products get put into operational use. So there is no feedback mechanism to be able to say whether we're having real effects on the environment without that research capacity in those departments, which Health Canada does not have.

The Chair: Senator Stewart Olsen.

de surveillance diminueront. On se retrouvera avec une industrie qui disait auparavant : « Eh bien, nous avons utilisé des pesticides illégaux parce que nous aurions dû être en mesure de le faire », à une industrie qui dit maintenant : « Nous les utilisons parce qu'ils sont maintenant légaux; nous pouvons les utiliser et nous avons besoin de le faire. »

Malgré ce que dit l'industrie, la stagnation de l'industrie au Canada depuis les 10 dernières années ne découle pas d'un fardeau réglementaire. Elle découle plutôt des mauvaises pratiques dont Michael a parlé. Nous constatons que le cadre réglementaire ne doit pas choisir une industrie plutôt qu'une autre.

Si l'on se penche également sur l'argument économique, la Norvège produit six fois plus de saumons d'élevage que le Canada avec une main-d'œuvre à peu près équivalente. L'augmentation de la production de poissons en cage en filet au Canada se traduirait probablement par une diminution du nombre d'emplois et non par une hausse. On en arrive à un point où l'on accroît l'efficacité et l'automatisation. C'est ce que nous avons observé chez les plus importants producteurs dans le monde dont le système de réglementation est plus sévère que le nôtre. Saper le nôtre pour essayer de combler le retard, ou quelque chose comme cela, n'est tout simplement pas la façon de faire.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie une fois de plus de votre présence. Vous avez très bien répondu aux questions. Vous avez bien expliqué pourquoi vous n'approuvez pas le règlement proposé.

Si, à votre avis, le règlement est si mauvais et si mal conçu, que proposeriez-vous pour que la réglementation environnementale soit valable tout en permettant à l'industrie de se développer dans son propre cadre? Que proposeriez-vous? N'importe qui d'entre vous peut répondre.

M. Johnson : Avant toute chose, dans ce contexte, nous voulons que l'article 36 et la Loi sur les pêches soient maintenus, c'est-à-dire qu'il faut conserver cet article et s'assurer que l'industrie aquacole le respecte.

L'aquaculture terrestre en parc clos est le principal élément de l'industrie. Elle représente l'avenir de l'industrie. On évite les impacts environnementaux négatifs des déchets, des maladies, de l'utilisation de produits chimiques et des fuites. C'est la meilleure façon pour nous de ne pas nuire au milieu marin ainsi qu'aux industries actuelles.

M. Ernst : J'aimerais ajouter quelque chose. Je recommanderais également le rétablissement des capacités de recherche dans les ministères. Si la situation se poursuit, on ne pourra déterminer ce qui se passe une fois que ces produits seront utilisés. Aucun mécanisme de rétroaction ne permettra de déterminer s'il y a des effets sur l'environnement si ces ministères n'ont pas les capacités de recherche qu'il faut, qui n'existent pas à Santé Canada.

Le président : Sénatrice Stewart Olsen.

Senator Stewart Olsen: My question has been very well answered.

A small one is economically unsustainable, Mr. van den Heuvel mentioned.

Mr. van den Heuvel: We're subsidizing this industry. If you lose a fish, you get paid up to \$30 for that fish. I haven't done the numbers, but my colleagues from the Atlantic Salmon Federation tell me that hundreds of millions of dollars in compensation from taxpayers' money has been put into the aquaculture industry to compensate them for losses which are really due to the primitive and unsustainable way that we're doing aquaculture. We as the taxpayer are subsidizing this. I have no doubt the companies are making 50 per cent profit as they declare, although I think a half-million-dollar fine may have cut into that a little.

Economically, what is it bringing to the Government of Canada really? Yes, there are jobs, of course, but if we're paying out as much in subsidy as we are getting in revenue benefit, then it's the best revenue-neutral industry that creates jobs. No one ever does that honest economic analysis.

How can you value what the effects are on the lobster industry or the effects on the sea bottom? Those don't have a dollar value either, so somebody needs to do the whole economic equation and ask this industry is really providing when we take all the aspects into account.

Senator Stewart Olsen: Thank you very much.

Senator Meredith: With respect to my colleagues' question, you talk about models and solutions and land base. We saw how cost prohibitive that is for industry. We saw the volume of protein that will be needed, 50,000 metric tonnes or something to that effect, in terms of the next 20 years. We also see that the wild fishery is not sustaining itself. Where do we find the balance in terms of an economic opportunity, because the industry is not going away? How do we find the balance between what's required in terms of pesticides or lack of pesticides or the opportunity to grow this industry in Canada and create those necessary jobs, especially in the coastal communities? We see that happening in Europe and how productive they have been using their large bodies of water.

Mr. van den Heuvel: A small point: We've always been a resource-intensive country and selling fish is great, but it is not the only way to make money. The technology involved in cutting-edge aquaculture is a knowledge-based economy. That's the sort of innovation we should be pursuing as well as it gives you a value-added economy as opposed to just throwing fish feed in and harvesting the fish. If we could develop the technology and sell the technology, we'd be a lot further ahead economically.

La sénatrice Stewart Olsen : On a très bien répondu à ma question.

M. van den Heuvel a dit qu'une petite n'est pas durable d'un point de vue économique.

M. van den Heuvel : Nous subventionnons cette industrie. Pour chaque poisson perdu, on reçoit jusqu'à 30 \$. Je n'ai pas fait les calculs, mais mes collègues de la Fédération du saumon atlantique me disent que des centaines de millions de dollars en indemnités provenant des fonds publics ont été remis à l'industrie aquacole pour compenser les pertes, qui sont vraiment attribuables à la façon primitive et non durable dont nous faisons de l'aquaculture. En tant que contribuables, nous subventionnons cela. Je suis certain que les entreprises font 50 p. 100 de profits, bien que je croie qu'une amende d'un demi-million de dollars réduit peut-être un peu le montant.

Sur le plan économique, qu'est-ce que cela apporte vraiment au gouvernement du Canada? Bien sûr, il y a les emplois, mais si les subventions que nous payons équivalent aux recettes obtenues, c'est la meilleure industrie sans répercussions sur les recettes qui crée des emplois. Une telle analyse économique n'est jamais effectuée par quiconque.

Comment évaluer les effets sur l'industrie du homard ou sur le fond de la mer? Il faut également que quelqu'un fasse l'équation économique et se demande ce que cette industrie fournit vraiment lorsqu'on tient compte de tous les aspects.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci beaucoup.

Le sénateur Meredith : Vous avez parlé de modèles, de solutions et d'aquaculture terrestre. Nous avons constaté à quel point c'est coûteux pour l'industrie. Nous avons vu la quantité de protéines dont nous avons besoin — 50 000 tonnes métriques, je crois, à cet égard pour les 20 années à venir. Nous constatons également que la pêche sauvage ne se maintient pas elle-même. Puisque l'industrie est là pour rester, comment parvenir à trouver un équilibre sur le plan des possibilités économiques? Comment trouver un équilibre entre les besoins en pesticides ou l'absence de pesticides ou l'occasion de développer cette industrie au Canada et la création des emplois nécessaires, surtout dans les collectivités côtières? Nous voyons cela dans les pays européens et nous constatons à quel point ils utilisent leurs étendues d'eau de façon productive.

M. van den Heuvel : Je veux faire une petite remarque : notre pays a toujours eu beaucoup de ressources, et vendre du poisson, c'est très bien, mais ce n'est pas le seul moyen de faire de l'argent. La technologie utilisée dans l'aquaculture d'avant-garde constitue une économie fondée sur la connaissance. C'est le type d'innovation que nous devrions viser, car elle nous permet d'avoir une économie à valeur ajoutée, et il ne s'agit pas seulement de nourrir le poisson et de le pêcher. Si nous pouvions développer la technologie et la vendre, nous serions en bien meilleure posture sur le plan économique.

Mr. Johnson: According to the most recent DFO statistics, 3,235 people were identified as working in aquaculture in all of Canada in 2012. That's counter to 14,000 to 18,000 that you've heard in previous testimony that I've read from the committee hearings. This is DFO's information, and I can send you the link to the latest 2012 data.

We've seen that the industry, under a fundamentally flawed model, has been very poor at creating jobs and at creating that economic benefit. The aspects of economic seafood sustainability have become a very big driver in terms of a market-based approach. Canada's largest retailer supports closed containment finfish aquaculture. They would buy as much as they could get, and that has been developing. It is technically viable and economically viable. In terms of shellfish aquaculture, we have a huge opportunity in Canada to grow that sustainable section of the industry.

So we have components of the industry that can be supported and advanced, and we support sustainable development of aquaculture. Open net pen finfish is a fundamentally flawed and outdated model. This is a last gasp attempt to try to fulfill its wishes to be able to move forward by using more chemicals in the marine environment. But it will not end well with our existing fisheries, which create a lot more economic benefit to this country's bottom line.

Senator Raine: It's great to have your knowledge here.

Mr. Ernst, you mentioned some of the pesticides that industry wishes to use, which may be facilitated by the proposed regulations. Could you give me the names of those pesticides?

Mr. Ernst: They're what we consider more toxic. Pyrethroid pesticides have the most promise, and the industry has expressed a desire to use them. Last I saw, Fisheries and Oceans website said that they would still be considering developing these pesticides. Those are the ones that most concern me.

There are other less toxic pesticides that don't seem to exceed the risk thresholds that would trigger regulatory intervention: Salmosan and any of the in-feed treatments as well. The problem ones are the pyrethroid pesticides.

Senator Wells: We hear from you about the deleterious substances. It sounds like ecological Armageddon on lobsters and other things.

With the proposed regulatory changes and if these are such deleterious substances, why do you think they were approved in the first place? Are there other avenues that can be taken to have these pesticides banned?

Mr. van den Heuvel: Pyrethroids have not been approved yet.

M. Johnson : Selon les plus récentes données du MPO, en 2012, 3 235 personnes travaillaient dans le milieu de l'aquaculture au Canada. Cela contredit les chiffres qu'on vous a fournis lors de témoignages précédents devant votre comité, c'est-à-dire de 14 000 à 18 000 personnes. Ce sont les données du MPO, et je peux vous envoyer le lien sur les données de 2012.

Nous constatons qu'avec un modèle fondamentalement mauvais, l'industrie crée très peu d'emplois et de retombées économiques. Les aspects de la viabilité économique des produits de la mer sont devenus un élément très important concernant l'approche axée sur le marché. Le plus grand détaillant du Canada appuie l'aquaculture en parc clos. Il ferait le plus d'achats possible, et cela se développe. C'est viable sur les plans technique et économique. Pour ce qui est de l'aquaculture des mollusques et crustacés, au Canada, nous avons une énorme occasion de développer ce volet durable de l'industrie.

Donc, certaines composantes de l'industrie peuvent être appuyées et continuer de progresser, et nous soutenons le développement durable de l'aquaculture. L'élevage de poissons en parc en filet est un système fondamentalement mauvais et dépassé. Il s'agit d'une dernière tentative de satisfaire la volonté de pouvoir utiliser davantage de produits chimiques dans le milieu marin. Cependant, les choses ne se termineront pas bien dans nos pêches existantes, qui créent beaucoup plus d'avantages économiques pour le pays.

La sénatrice Raine : Je suis ravie que vous nous fassiez part de vos connaissances.

Monsieur Ernst, vous avez parlé de pesticides que l'industrie souhaite utiliser, ce que le règlement proposé peut faciliter. Pourriez-vous me nommer les pesticides?

M. Ernst : Ce sont les pesticides que nous considérons comme les plus toxiques. Les pyréthroïdes sont les plus prometteurs et l'industrie a exprimé le souhait de les utiliser. Aux dernières nouvelles, sur le site web de Pêches et Océans, on dit qu'on envisage toujours de développer ces pesticides. Ce sont ceux qui m'inquiètent le plus.

D'autres pesticides moins toxiques ne semblent pas dépasser les seuils de risque qui forceraient une intervention sur le plan de la réglementation : le produit Salmosan et n'importe quel traitement ajouté à la nourriture également. Les pesticides qui posent problème, ce sont les pyréthroïdes.

Le sénateur Wells : Vous nous parlez des substances nocives. On dirait une apocalypse écologique pour les homards et d'autres espèces.

Compte tenu des changements réglementaires proposés, et s'il s'agit de substances aussi nocives, pourquoi les a-t-on approuvées au départ, à votre avis? Y a-t-il d'autres moyens de bannir ces pesticides?

M. van den Heuvel : Les pyréthroïdes n'ont pas encore été approuvés.

Mr. Ernst: They're not currently registered, but one was registered for a short period. AlphaMax was used under registration by Health Canada. They demonstrated a willingness to register this product.

Mr. van den Heuvel: The trouble is that crustaceans, including lobsters, are so sensitive to these compounds that the U.S. pesticide industry has lobbied to remove crustaceans from being test species when estimating the risk of these compounds. If you look at the risk and don't consider that sensitivity of crustaceans, maybe they are fine. But that's the problem; you have a lot of crustaceans there.

Senator Munson: I would like to be a fly on the wall in a bureaucratic conversation between an Environment Canada person, like you who has just retired, and somebody from Fisheries and Oceans Canada.

What do you think is the driving force behind getting Environment Canada out of the oversight business? I'm trying to get a handle on the philosophy behind that.

Mr. Ernst: I believe that it's a way to reduce the oversight of the industry. Environment Canada had a well-equipped, highly motivated and experienced enforcement staff that had a very close surveillance of that industry. They were the ones that basically uncovered illegal activities, and I don't think that was very palatable to the industry. I think it's a simple attempt to remove that oversight so it doesn't happen in the future.

Mr. van den Heuvel: It's documented too in terms of P.E.I., where there was never a prosecution for a fish kill until about 2002, which is around the time Environment Canada took over enforcement. When Environment Canada took over enforcement, they started to enforce. The act wasn't actually used in P.E.I. before that at all.

Mr. Johnson: We can't say why you would move them out, except as a response to industry lobbying. In consultations which we would be part of, we can't see any other reason.

As well, the Cohen commission identified the DFO as having a conflicted mandate as both the promoter and regulator of the industry, and that its response should be to its constitutional mandate to protect wild fish and fish habitat. We can see good reason and support for that.

Senator McInnis: Many of the companies in the industry have veterinarians, either on staff or on hire. Do they have the environmental protection knowledge of putting drugs into the aquatic system? Is a veterinarian a veterinarian? Can they do it all? It seems to me that if you prescribe a drug, it's one thing to put it on land. What does it do when it's in the water? Are these people qualified?

M. Ernst : Ils n'ont pas l'homologation présentement, mais l'un d'eux a déjà été homologué pendant une courte période. AlphaMax avait été homologué par Santé Canada et utilisé. Ils ont montré qu'ils étaient prêts à homologuer le produit.

M. van den Heuvel : Le problème, c'est que les crustacés, dont les homards, sont tellement sensibles à ces composés que l'industrie américaine des pesticides a exercé des pressions pour que soient retirés les crustacés des espèces faisant l'objet d'essai lorsqu'on évalue les risques que posent ces composés. Si l'on examine le risque et qu'on ne prend pas en considération la sensibilité des crustacés à ces produits, peut-être que cela va, mais c'est là tout le problème; il y a beaucoup de crustacés.

Le sénateur Munson : J'aimerais être un petit oiseau pour entendre les conversations entre un représentant d'Environnement Canada comme vous, qui venez de prendre votre retraite, et un représentant de Pêches et Océans Canada.

Selon vous, sur quoi repose principalement le retrait des pouvoirs de surveillance d'Environnement Canada? J'essaie de comprendre l'idée derrière cela.

M. Ernst : Je crois que c'est une façon de réduire la surveillance de l'industrie. Environnement Canada avait du personnel bien outillé, très motivé et expérimenté qui surveillait de très près l'industrie. Ce sont ces gens qui mettaient essentiellement au jour des activités illégales, et je ne crois pas que l'industrie trouvait cela très acceptable. Je crois que l'on tente simplement de soustraire l'industrie à la surveillance pour que cela ne se reproduise plus.

M. van den Heuvel : C'est également documenté dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard où il n'y a jamais eu de poursuite pour la mort de poissons avant 2002, l'époque à laquelle Environnement Canada a pris la relève pour assurer le respect de la loi. Lorsque le ministère a pris la relève, il a commencé à faire respecter la loi. On n'avait jamais eu recours à la loi dans la province auparavant.

M. Johnson : Nous ne savons pas pourquoi il faudrait lui retirer ce pouvoir autrement que pour répondre aux pressions de l'industrie. Dans le cadre des consultations auxquelles nous participons, nous ne pouvons voir aucune autre raison.

De plus, la commission Cohen a dit que le MPO a deux mandats qui entrent en contradiction : il est à la fois le promoteur et l'organisme de réglementation de l'industrie. Elle a dit qu'elle devrait protéger le poisson sauvage et son habitat, comme l'indiquerait son mandat constitutionnel. Nous pouvons voir une bonne raison et du soutien en ce sens.

Le sénateur McInnis : De nombreuses entreprises de l'industrie emploient des vétérinaires; ont-ils les connaissances nécessaires en ce qui concerne la protection de l'environnement lors du rejet de médicaments dans le système aquatique? Les vétérinaires sont-ils des vétérinaires? Peuvent-ils tout faire? Il me semble que c'est une chose de prescrire un médicament qui est rejeté sur le sol, mais que se passe-t-il lorsque ce médicament est rejeté dans l'eau? Y a-t-il des gens qualifiés à cet égard?

Mr. Ernst: You have hit on a very good point that a lot of the drugs used in aquaculture are used off label; in other words, they were registered for another use. A veterinarian comes in and says, "You can use them for this purpose," and their original evaluation didn't even look at what would happen once you put them into the environment. So you're very correct. In my opinion, a veterinarian doesn't have the environmental knowledge to be able to determine whether it's safe to put that chemical in the environment.

Mr. van den Heuvel: They are trained as clinicians. Good clinicians don't necessarily make good environmental scientists; and vice versa, environmental scientists probably don't make very good clinicians. It's a different level of training entirely that is required.

Senator Raine: Dr. van den Heuvel, in your written note you say that the infectious salmon anemia virus has been detected in every province where marine pens exist and losses are starting to mount.

Mr. van den Heuvel: There's some controversy around that.

Senator Raine: In your comment, you said specifically in a number of provinces. I'm from British Columbia, and the information we're getting is that it has not been found in British Columbia.

Mr. van den Heuvel: The lab at UPEI actually did detect it, so there is a huge amount of controversy there.

Senator Raine: They have done a lot of testing.

Mr. van den Heuvel: They say it was there.

It's not a hard thing to do. I could do it in my own lab.

Senator Raine: Are you saying there is infectious anemia in British Columbia?

Mr. van den Heuvel: I find it unbelievable that it's not there somewhere. Again, there are a number of strains, and some of them are more virulent than other strains, but it's probably there somewhere.

Senator Raine: Even though the vast numbers of fish that have been tested have come up negative?

Mr. van den Heuvel: There have been fish tested positive too. Without my going through the lab and verifying those results myself, I can't give you my opinion on that. There is obviously a lot of political will to say that it's not here yet, and there's a lot of

M. Ernst : Vous avez soulevé un excellent point. En effet, dans le secteur de l'aquaculture, de nombreux médicaments sont utilisés d'une manière non indiquée sur l'étiquette; autrement dit, le médicament est enregistré pour une autre utilisation. Un vétérinaire peut prescrire une certaine utilisation d'un médicament même si son évaluation initiale n'a pas tenu compte des effets de ce médicament sur l'environnement. Vous avez donc parfaitement raison. À mon avis, un vétérinaire n'a pas les connaissances environnementales nécessaires pour être en mesure de déterminer si le rejet d'un produit chimique dans l'environnement est sécuritaire.

M. van den Heuvel : Ils ont reçu une formation de clinicien. Les bons cliniciens ne font pas nécessairement de bons scientifiques spécialisés dans le domaine de l'environnement. Le contraire est également vrai, c'est-à-dire que des scientifiques spécialisés dans le domaine de l'environnement ne font probablement pas de bons cliniciens. La formation requise est complètement différente dans les deux cas.

La sénatrice Raine : Monsieur van den Heuvel, dans votre document, vous précisez que le virus de l'anémie infectieuse du saumon a été dépisté dans chaque province qui possède des pacages marins et où le nombre de mortalités commence à augmenter.

M. van den Heuvel : Cette question fait l'objet d'une certaine controverse.

La sénatrice Raine : Dans votre exposé, vous avez précisé que c'était dans plusieurs provinces. Je viens de la Colombie-Britannique, et d'après nos renseignements, ce virus n'a pas été signalé dans cette province.

M. van den Heuvel : On l'a détecté dans le laboratoire de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, et la controverse est donc très importante là-bas.

La sénatrice Raine : On a mené de nombreux tests.

M. van den Heuvel : Ils ont dit qu'ils l'avaient détecté là-bas.

Ce n'est pas difficile : je pourrais le faire dans mon propre laboratoire.

La sénatrice Raine : Êtes-vous en train de dire que le virus de l'anémie infectieuse est en Colombie-Britannique?

M. van den Heuvel : Je n'arrive pas à croire que ce virus ne soit pas présent là-bas. Encore une fois, il y a plusieurs souches, et certaines sont plus virulentes que d'autres, mais le virus est probablement présent quelque part dans cette province.

La sénatrice Raine : Même si les tests menés sur un grand nombre de poissons ont produit des résultats négatifs?

M. van den Heuvel : Certains résultats étaient positifs. Toutefois, je ne peux pas vous donner mon opinion à cet égard sans d'abord vérifier les résultats dans un laboratoire. Sur le plan politique, on tient manifestement à soutenir que le virus n'est pas

dispute on this issue, so I don't think I'm qualified to wade into who's right. Some say it's still there and swear by it, and some say it's not.

Mr. Johnson: It's certainly heavily prevalent on the Atlantic Coast.

Mr. van den Heuvel: If it's not there, it will be.

The Chair: Thank you very much for your time here this evening.

I will ask our next panellists and to introduce themselves, and then I understand there are some opening remarks to be made.

Michael Alexander, Acting Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada: Good evening, senators. I am Michael Alexander. I am the Acting Assistant Deputy Minister of Ecosystems and Fisheries Management, Operations, at the Department of Fisheries and Oceans. I'm pleased to be here to provide additional context on the proposed aquaculture activities regulations and to update you on progress that has been made in advancing the regulatory package since *Canada Gazette*, Part I.

[Translation]

Joining me this evening are, on my right, Trevor Swerdfager, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science, and Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management, Ecosystems and Fisheries Management. We are looking forward to today's discussion and would be pleased to answer any of your questions.

The increase in global demand for seafood is a golden opportunity for Canada, especially in rural, coastal and Aboriginal communities. Those communities are open to the significant and well-paid employment opportunities that aquaculture provides. Canada's great clean water resources, as well as our strict environmental and food safety regulations, provide a solid foundation for aquaculture development.

Canadian aquaculture products are world-renowned for their excellence, and that leads to strong demand for our products on a global scale.

[English]

As my colleague Kevin Stringer mentioned during his appearance in December, aquaculture is conducted in every province in Canada and in the Yukon Territory. Our country produces 45 different species of farmed fish and is one of the top producers of farmed salmon in the world.

encore arrivé, et cette question fait l'objet d'une grande controverse, et je ne crois donc pas être qualifié pour la trancher. Certaines personnes sont convaincues que le virus est là-bas et d'autres affirment qu'il ne l'est pas.

M. Johnson : Il est certainement très répandu sur la côte de l'Atlantique.

M. van den Heuvel : S'il n'est pas là-bas, il le sera un jour.

Le président : Je vous remercie beaucoup de nous avoir accordé votre temps aujourd'hui.

J'aimerais demander à nos prochains témoins de se présenter, et d'après ce que je comprends, ils livreront ensuite des exposés.

Michael Alexander, sous-ministre adjoint par intérim, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Je m'appelle Michael Alexander, et je suis sous-ministre adjoint par intérim, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada. Je suis heureux d'être ici pour vous fournir davantage de contexte sur la proposition de Règlement sur les activités d'aquaculture et pour faire le point sur les progrès réalisés en ce qui concerne le cadre réglementaire depuis la partie 1 de la *Gazette du Canada*.

[Français]

Je suis accompagné ce soir, à ma droite, de M. Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint du Secteur des sciences, des écosystèmes et des océans, et de M. Eric Gilbert, directeur général de la Direction générale de la gestion de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada. Nous attendons avec impatience la discussion d'aujourd'hui et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

L'augmentation de la demande mondiale en produits de la mer représente une occasion en or pour le Canada, et ce, particulièrement dans les collectivités rurales côtières et autochtones. Ces communautés sont ouvertes aux possibilités d'emplois importants et bien rémunérés que peut offrir l'aquaculture. Les vastes ressources d'eau propre du Canada, ainsi que nos règlements stricts en matière d'environnement et de salubrité alimentaire, offrent une fondation solide sur laquelle développer l'aquaculture.

Les produits aquacoles canadiens sont réputés pour leur grande qualité partout dans le monde, ce qui engendre une forte demande pour nos produits à l'échelle internationale.

[Traduction]

Comme mon collègue Kevin Stringer l'a mentionné lorsqu'il a comparu en décembre, des activités d'aquaculture sont menées dans chaque province du Canada et dans le territoire du Yukon. Notre pays produit 45 différentes espèces de poisson d'élevage et il est l'un des principaux producteurs de saumon d'élevage dans le monde.

In 2013 Canada generated over 172,000 tonnes of aquaculture product worth \$962 million, driving more than \$2 billion worth of total economic activity annually. The industry supports over 14,000 jobs, with a labour income of \$600 million.

Budget 2013 announced \$54 million over five years, from 2013 to 2018, to renew the department's Sustainable Aquaculture Program. One of the most significant initiatives under the renewed program includes an aquaculture regulatory reform agenda to ensure a robust and clear regulatory framework within which the industry can operate while protecting the marine environment. Regulatory reform activities are being carried out within the existing legislative framework under the Fisheries Act.

Further, the regulatory regime for aquaculture in Canada is, and will continue to be, founded in world-class science. Fisheries and Oceans Canada has been engaged for many years in diverse research projects aimed at ensuring that aquaculture develops in a sustainable manner.

Innovative research programs, including the Aquaculture Collaborative Research and Development Program, as well as the Program for Aquaculture Regulatory Research, provide critical insight to further improve the regulatory regime under which aquaculture Canada is managed. This includes targeted research projects that examine and assess interactions between cultured and wild fish populations; methodologies to minimize impacts from aquaculture activities on aquatic ecosystems; the management of fish pests and pathogens and their impacts on wild species; and potential effects of organic matter released from aquaculture operations on the aquatic environment.

The proposed aquaculture activities regulations are the centrepiece of the department's broader aquaculture regulatory reform agenda. The proposed regulations set out the conditions under which aquaculture operators may conduct activities to be compliant with sections 35 and 36 of the Fisheries Act. These conditions are meant to ensure that impacts from aquaculture activities on Canada's wild fisheries are kept to a minimum.

The aquaculture activities regulations are not a stand-alone piece. They are part of a regulatory regime that includes an aquaculture monitoring standard that is, by reference, part of the regulations; a guidance document for regulators and licence holders; and a mandatory annual reporting requirement for licence holders.

The proposed regulations are the first industry-specific regulations under section 35 of the Fisheries Act. Subsection 35(1), the prohibition against "serious harm to fish," applies to fish and fish habitat that are part of or support a

En 2013, le Canada a généré plus de 172 000 tonnes de produits d'aquaculture pour une valeur de 962 millions de dollars, ce qui représente une activité économique d'une valeur annuelle de 2 milliards de dollars. L'industrie fournit plus de 14 000 emplois, avec un revenu du travail de 600 millions de dollars.

Dans le budget de 2013, on avait annoncé 54 millions de dollars sur cinq ans, c'est-à-dire de 2013 à 2018, pour le renouvellement du Programme d'aquaculture durable du Canada du ministère. Parmi les initiatives principales du programme renouvelé, on compte un programme de réforme de la réglementation du domaine de l'aquaculture pour mettre sur pied un cadre réglementaire solide et précis dans lequel l'industrie peut mener ses activités tout en protégeant le milieu maritime. Des activités de réforme réglementaire sont menées dans le cadre législatif prévu dans la Loi sur les pêches.

De plus, le régime de réglementation pour l'aquaculture au Canada se fonde — et continuera de se fonder — sur des travaux scientifiques de calibre mondial. En effet, Pêches et Océans Canada participe depuis des années à divers projets de recherche visant à assurer le développement durable de l'aquaculture.

Des programmes de recherche innovateurs, notamment le Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture, ainsi que le Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture, offrent une perspective essentielle pour améliorer le cadre réglementaire de l'aquaculture au Canada. Cela comprend des projets de recherche ciblés qui examinent et évaluent les interactions entre les populations de poisson d'élevage et celles de poisson sauvage, des méthodes pour minimiser les effets des activités de l'aquaculture sur les écosystèmes aquatiques, la gestion des parasites et des pathogènes du poisson et de leurs effets sur les espèces sauvages, et les effets potentiels des matières organiques libérées par les activités d'aquaculture dans le milieu aquatique.

La proposition de Règlement sur les activités d'aquaculture est au centre du programme élargi de réforme réglementaire en matière d'aquaculture du ministère. Le règlement proposé établit les conditions qui régissent les activités des exploitants de fermes aquicoles pour qu'elles soient conformes aux articles 35 et 36 de la Loi sur les pêches. Ces conditions visent à minimiser les effets des activités aquicoles sur la pêche d'espèces sauvages au Canada.

Le Règlement sur les activités d'aquaculture n'est pas un élément isolé. Il fait partie d'un régime de réglementation qui comprend une norme de surveillance en matière d'aquaculture incorporée par renvoi au règlement, un document d'orientation pour les organismes de réglementation et les détenteurs de permis et une exigence liée à la présentation d'un rapport annuel pour les détenteurs de permis.

Le règlement proposé est le premier règlement qui vise spécifiquement l'industrie en vertu de l'article 35 de la Loi sur les pêches. Le paragraphe 35(1), c'est-à-dire l'interdiction de causer des « dommages sérieux aux poissons », s'applique à tout

commercial, recreational or Aboriginal fishery. Subsection 36(3) of the Fisheries Act prohibits the deposit of deleterious substances in waters frequented by fish, unless authorized by regulations.

I would like to correct a misconception that I have heard recently, namely, that the proposed regulations changed the role of the Minister of the Environment in regulating aquaculture. This is not true. The regulatory roles of the Minister of the Environment and the Minister of Fisheries and Oceans were clarified approximately a year ago by an order-in-council that was registered in *Canada Gazette*, Part II, on March 12, 2014. That order-in-council predates the draft aquaculture activities regulations. It specified that the Minister of the Environment is responsible for the administration of the pollution prevention provisions of the Fisheries Act, with the exception of aquaculture, aquatic invasive species and aquatic species that constitute a pest to fisheries.

Although DFO and Environment Canada may have separate mandates as they relate to pollution prevention provisions of the Fisheries Act, we will continue to work closely together and coordinate efforts where appropriate. DFO will enter into a memorandum of understanding with Environment Canada and Health Canada to better ensure coordination of enforcement and science support to environmental risk assessments for aquaculture pesticides and drugs.

Environment Canada remains the lead investigating department for deposits of deleterious substances that are not aquaculture related. During an agreed-upon transition period, Environment Canada will continue to support DFO in compliance and enforcement activities related to aquaculture.

The MOU will also stipulate that within the first three years, DFO, Environment Canada and Health Canada will undertake a science review on the monitoring methodologies for potential impacts from pesticide and drug deposits on non-target species. Should that review identify weaknesses that need to be addressed, the aquaculture activities regulations may be amended.

The proposed regulations do not represent a shift in policy in terms of what aquaculturists can put into the water. Aquaculturists will not be able to do things that they could not do previously. Rather, the proposed regulations clarify, codify and offer transparency to the rules governing how the industry operates, what they can use, and places a new reporting requirement on industry to increase public accountability and trust.

poisson et habitat de poisson visés par une pêche commerciale, récréative ou autochtone, ou à tout poisson dont dépend une telle pêche. Le paragraphe 36(3) de la Loi sur les pêches interdit le rejet d'une substance nocive dans des eaux où vivent des poissons, à moins que le règlement le permette.

J'aimerais corriger une idée fautive que j'ai entendue récemment, c'est-à-dire que la proposition de règlement modifierait le rôle du ministère de l'Environnement relativement à la réglementation de l'aquaculture. Ce n'est pas vrai. Le rôle du ministère de l'Environnement et celui du ministère des Pêches et des Océans en matière de réglementation ont été précisés il y a environ un an par un décret publié dans la partie II de la *Gazette du Canada* le 12 mars 2014. Ce décret est antérieur à la proposition de Règlement sur les activités d'aquaculture et il précise que le ministre de l'Environnement est responsable de l'application des dispositions sur la prévention de la pollution de la Loi sur les pêches, à l'exception de l'aquaculture, des espèces aquatiques envahissantes et des parasites aquatiques nuisibles aux pêches.

Le MPO et Environnement Canada ont peut-être des mandats distincts quant aux dispositions de la Loi sur les pêches visant à prévenir la pollution, mais nous allons continuer à collaborer de près et à coordonner nos efforts lorsque les circonstances l'exigent. Le MPO va ainsi conclure un protocole d'entente avec Environnement Canada et Santé Canada pour assurer une meilleure coordination des mesures d'application des lois et des soutiens scientifiques aux fins des évaluations des risques environnementaux découlant de l'utilisation de pesticides et de médicaments en aquaculture.

Environnement Canada demeure le principal ministère responsable de l'enquête lors du rejet de substances nocives qui ne sont pas liées à l'aquaculture. Tout au long d'une période de transition prédéterminée, Environnement Canada continuera d'appuyer le MPO aux fins des activités visant l'observation et l'application des règles en matière d'aquaculture.

Le protocole d'entente précisera également qu'au cours des trois premières années, le MPO, Environnement Canada et Santé Canada entreprendront un examen scientifique des méthodes de surveillance des effets potentiels engendrés par le rejet de pesticides et de médicaments sur les espèces non ciblées. Si cet examen révèle des faiblesses qui doivent être corrigées, le règlement sur les activités liées à l'aquaculture pourrait être modifié.

Le règlement proposé ne représente pas un changement d'orientation des politiques en ce qui concerne les substances que les aquaculteurs peuvent rejeter dans l'eau. En effet, les aquaculteurs ne pourront pas faire des choses qu'ils ne pouvaient pas faire auparavant. La proposition de règlement précise, codifie et rend plus transparentes les règles qui gouvernent les activités de l'industrie et les produits qu'elle peut utiliser et elle impose une nouvelle exigence en matière de rapports à l'industrie, afin d'accroître la reddition de comptes et gagner la confiance de la population.

The proposed regulations will authorize the deposits of three classes of substances — drugs, pest control products and organic matter — subject to conditions that are outlined in the regulations. One, the regulations establish the conditions under which operators may use drugs or pesticides to treat their fish. Two, they put a legal onus on aquaculturists to minimize serious harm to commercial, recreational and Aboriginal fisheries and fish that support such fisheries. Three, they require aquaculture operators to consider alternatives prior to depositing a substance. Four, they require operators to notify the department and to take action in the event of a fish kill or increased morbidity. Five, they require monitoring of organic matter deposits to limit impacts to fish habitat and to define the actions required if imposed thresholds are exceeded. Finally, they require aquaculture operators to submit annual reports to the department.

As was mentioned in December by my colleague Kevin Stringer, the proposed aquaculture activities regulations have been in development for a long time, with strong provincial and territorial involvement through the Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers. We committed ourselves to maximum transparency in the development of these regulations. Following their publication in *Canada Gazette*, Part I, in August 2014, Fisheries and Oceans Canada hosted 49 technical sessions across the country to explain how the regulations would work, and to listen to the views and suggestions of interested parties about how we might tweak and improve the regulations prior to their finalization.

Over 400 invitations were sent out and hundreds of people attended. The discussions were well informed, and the department is now considering the stakeholder comments received, which represent approximately 1,500 letters, emails and faxes. These are being considered for potential amendments to the final regulations. As well, DFO is developing the tools and guidance that will inform and assist aquaculture operators, DFO staff and the provinces when the regulations come into effect.

To conclude, the proposed aquaculture activity regulations represent an important step forward. Implicitly, they do recognize for the first time in regulations the growing economic and strategic importance of aquaculture.

[Translation]

Likewise, the regulations do not represent a fundamental policy shift in order to exempt fish producers from environmental protection rules. The opposite is true. The proposed regulations will make it possible, for the first time, to codify and clarify how

La proposition de règlement autorisera le rejet de trois catégories de substances — les médicaments, les produits antiparasitaires et les matières organiques — assujetties aux conditions précisées dans le règlement. Tout d'abord, le règlement établit les conditions dans lesquelles les aquaculteurs peuvent utiliser des médicaments ou des pesticides pour traiter leurs poissons. Deuxièmement, il impose aux aquaculteurs une obligation juridique de minimiser les préjudices graves causés à tout poisson visé par une pêche commerciale, récréative ou autochtone, ou à tout poisson dont dépend une telle pêche. Troisièmement, le règlement exige que les aquaculteurs envisagent des solutions de rechange avant de rejeter une substance. Quatrièmement, il exige que les exploitants avisent le ministère et prennent des mesures en cas de mortalité massive de poissons ou de mortalité accrue. Cinquièmement, il exige la surveillance des rejets de matière organique pour limiter les effets sur l'habitat des poissons et pour définir les mesures requises si les seuils imposés sont dépassés. Enfin, il exige que les exploitants aquicoles présentent un rapport annuel au ministère.

Comme l'a mentionné en décembre dernier mon collègue Kevin Stringer, la proposition de Règlement sur les activités d'aquaculture est en développement depuis longtemps, et les provinces et les territoires y participent activement par l'entremise du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture. Nous nous sommes engagés à être tout à fait transparents au cours de l'élaboration de ce règlement. Après sa publication dans la partie I de la *Gazette du Canada*, en août 2014, Pêches et Océans a organisé 49 séances techniques partout au pays pour expliquer le fonctionnement du règlement et pour recueillir les avis et les suggestions des parties intéressées sur les améliorations à lui apporter avant sa finalisation.

Plus de 400 invitations ont été envoyées et des centaines de personnes ont participé à ces séances. Les discussions ont été très éclairées, et le ministère examine actuellement les commentaires des parties intéressées, ce qui représente environ 1 500 lettres, courriels et fax. On pourrait potentiellement s'en servir pour apporter des modifications à la version finale du règlement. De plus, le MPO met au point des outils et des lignes directrices qui aideront les exploitants aquicoles, les employés du MPO et les provinces lorsque le règlement entrera en vigueur.

En terminant, la proposition de Règlement sur les activités d'aquaculture représente un important pas en avant. De manière implicite, on reconnaît pour la première fois dans un règlement l'importance croissante de l'aquaculture sur les plans économique et stratégique.

[Français]

De même, le règlement ne représente pas une réorientation fondamentale de la politique dans le but d'exempter les éleveurs de poissons des règlements liés à la protection de l'environnement. C'est bien le contraire. Le règlement proposé permettra, pour la

the rules apply to aquaculture. The rules will be made transparent, and aquaculture producers will be subject to new responsibilities and reporting requirements.

The regulatory regime will impose mitigation measures to minimize any potential negative effects on wild fish species and their habitat. Aquaculture operators will continue to use only the products that have been carefully assessed and authorized by Health Canada, and to report on their use.

[English]

Finally, the proposed aquaculture activity regulations will codify existing policies and practices in a transparent manner and do so for the benefit of the sector and for all Canadians in a comprehensive regulatory regime.

[Translation]

The department is looking forward to publishing the Aquaculture Activities Regulations in Part II of the *Canada Gazette* this spring.

And now, we look forward to answering any questions about the proposed regulations.

[English]

The Chair: Our first question goes to the Senator Hubley, deputy chair of the committee.

Senator Hubley: Thank you very much for being here this evening and for your presentation.

I believe you were here for the previous presenters. I'm wondering how you would respond to the issue of the proposed aquaculture regulations being a response to industry lobbying.

Mr. Alexander: I will let my colleagues speak as well.

In some respects they are a response to industry lobbying, to be sure. The industry has long had issues with the complex regulatory environment out there across many jurisdictions, including the federal government. They have long asked for the rules to be put in one place.

At the same time, it is clear that these proposed regulatory changes will put an increased onus on the industry to comply with the rules in a transparent way and to report on those activities on an annual basis and to report on things they had previously not reported on.

So, yes, in some sense it is due to lobbying, but the regulations do represent a balance: on the one hand, a desire to provide a clear regulatory framework for which industry can comply; and on the other hand, to protect the legitimate environmental interests of all Canadians.

première fois, de codifier et d'éclaircir la façon dont les règles s'appliquent à l'aquaculture. Les règles seront rendues transparentes et de nouvelles responsabilités et exigences de déclaration seront imposées aux aquaculteurs.

Le régime réglementaire imposera des mesures d'atténuation afin de minimiser toutes répercussions négatives potentielles sur les espèces de poissons sauvages et sur leur habitat. Les exploitants aquacoles continueront d'utiliser uniquement des produits ayant fait l'objet d'évaluations soigneuses et autorisées par Santé Canada, et de rendre compte de leur utilisation.

[Traduction]

Enfin, la proposition de Règlement sur les activités d'aquaculture codifiera les politiques et les pratiques existantes de manière transparente au bénéfice du secteur et de tous les Canadiens dans un régime de réglementation complet.

[Français]

Le ministère se réjouit à l'idée de publier le Règlement sur les activités d'aquaculture dans la partie II de la *Gazette du Canada* ce printemps.

Enfin, nous sommes impatients de répondre à toutes vos questions au sujet du projet de règlement.

[Traduction]

Le président : La première question sera posée par la vice-présidente du comité, la sénatrice Hubley.

La sénatrice Hubley : Un grand merci pour votre présence ce soir et votre exposé.

Je pense que vous étiez déjà là pour entendre nos témoins précédents. J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'argumentation à l'effet que le règlement sur l'aquaculture proposé est une réponse au lobbying de l'industrie.

M. Alexander : Mes collègues auront peut-être aussi quelque chose à dire à ce sujet.

À certains égards, il est bien évident que cela fait suite au lobbying de l'industrie. Il y a longtemps déjà que l'industrie juge problématique l'environnement réglementaire complexe qui fait intervenir plusieurs ordres de gouvernement, y compris le fédéral. Ce n'est pas d'hier que l'on réclame un regroupement des règles.

Par ailleurs, il va s'en dire que les modifications réglementaires proposées vont imposer un fardeau supplémentaire aux intervenants de l'industrie qui devront se conformer aux règles de façon transparente et présenter annuellement un rapport faisant état de leurs activités, dont un certain nombre passaient jusqu'à maintenant sous silence.

En un sens, les changements apportés sont effectivement le fruit des pressions exercées, mais on a su trouver le juste équilibre entre la volonté d'offrir à l'industrie un cadre réglementaire plus clair et la nécessité de protéger les intérêts environnementaux légitimes de tous les Canadiens.

Senator Hubley: If the proposed regulatory changes in some way will be detrimental to other parts of the fishery, i.e. the lobster and mussel industries, how will that be balanced when you've turned over much of the regulatory process to the industry?

Mr. Alexander: I would offer two comments on that before turning that over to my colleague, Mr. Gilbert.

The premise of your question is that the regulations will open up new opportunities to deposit more materials than were there before. That's simply not correct. It codifies in policy what they can already do. It's a different discussion all together whether it's appropriate to allow these substances, but there's no change in direction on that policy.

On the second part of your question, do you wish to respond, Eric?

Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada: Yes, I can say a few words.

From the government perspective, I've been in the aquaculture business for 25 years. I can certainly testify tonight that I know the industry players pretty well. I know that social licence for them is one of the critical aspects that they have to tackle. They're conscious of the issue and want to be part of the solution.

The new regulations impose more conditions on the industry, and they know that. There will be a cost to them for that. If they know they face a transparent, coherent regulatory regime, then they will be able to say that every Canadian will have access to information that will demonstrate their actual environmental performance.

Reporting to Canadians is part of this initiative and the regulatory regime. All the information that we receive from the industry under the new regulations, which is not the case today, will be made available to all Canadians to show, first, how DFO is managing the sector, but first and foremost, the actual environmental performance of the sector.

To answer your question more directly, I don't think there's an issue right now with the lobster fishery regarding the impact of aquaculture. We have the data from Environmental Canada's monitoring system over the last few years. We know exactly what they've done and how many times they've been called by a third party, either a fisherman or a conservation organization that has witnessed any dead fish, to do an investigation. We're talking about two to four calls a year. The only case we faced that ended up in court over the last 10 years was referred to in Atlantic

La sénatrice Hubley : Si les modifications réglementaires proposées se révèlent néfastes pour d'autres secteurs des pêches, comme ceux du homard et de la moule, comment pourra-t-on apporter les ajustements nécessaires alors que la plus grande partie du processus réglementaire reposera entre les mains de l'industrie?

M. Alexander : J'aurais deux observations à ce sujet avant de laisser la parole à mon collègue, M. Gilbert.

Vous posez la question en partant du principe que le règlement offrira de nouvelles possibilités d'immersion ou de rejet de substances dans une mesure supérieure à ce qui existe actuellement. Ce n'est pourtant pas le cas. Il s'agit simplement d'officialiser dans les politiques ce qui se fait déjà. Quant à savoir si l'on devrait ou non autoriser de telles substances, c'est une tout autre question, mais reste quand même qu'il n'y a pas de changement d'orientation en la matière.

Eric, est-ce que vous voudriez répondre à la seconde partie de la question?

Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada : Oui, je peux dire quelques mots.

Voilà maintenant 25 ans que je travaille dans le secteur de l'aquaculture du côté gouvernemental. Je peux vous assurer que je connais bien les intervenants de l'industrie. Je sais que l'approbation sociale est au cœur de leurs préoccupations. Ils sont conscients du problème et veulent faire partie de la solution.

Le nouveau règlement proposé leur impose davantage d'exigences, et ils le savent très bien. Ils auront un coût à assumer à cet égard. Ils pourront compter sur un régime réglementaire cohérent et transparent en sachant bien toutefois que tous les Canadiens auront accès aux renseignements nécessaires pour savoir si leur performance environnementale est adéquate.

La reddition de comptes auprès des Canadiens est un élément important de cette initiative d'amélioration réglementaire. En vertu du nouveau règlement proposé, tous les renseignements que nous recevons de l'industrie seront désormais accessibles à l'ensemble des Canadiens qui pourront ainsi juger de l'efficacité avec laquelle le ministère gère le secteur et, surtout, de la performance environnementale des différents intervenants.

Pour répondre plus directement à votre question, je ne crois pas que l'aquaculture cause actuellement des problèmes au secteur du homard. Nous avons accès aux données du système de surveillance d'Environnement Canada pour les dernières années. Nous savons exactement quelles actions ont été entreprises et combien de fois un tiers, qu'il s'agisse d'un pêcheur ou d'un organisme de conservation ayant aperçu un poisson mort, a réclamé la tenue d'une enquête. On recense de deux à quatre requêtes de la sorte par année. Un témoin du groupe précédent

Canada by the previous witness. It was an obvious case of the use of an unauthorized illegal product. That's the only case over the last 10 years.

From my perspective, if you think about it, the fact that we were able to bring that to court and have a judgment on it allows me to believe that the system in place is actually pretty well built in order to deal with those kinds of exceptions that we might face in the future.

Now, in the past, DFO didn't have the tools in order to act in such a case. With the proposed regulations, we will have the tools. Section 9 of the proposed regulations contains all the provisions we will use to react to any illegal behaviour from any part of the industry. A fisheries officer will be able to be on site to start an investigation and do their job under the Fisheries Act, which is to protect the environment for the benefit of all Canadians.

Senator Wells: It was stated by our previous panel that in Justice Cohen's report there was an issue with DFO being a promoter and a regulator. I want to hear your response to that and give you a chance to explain if that is accurate and how you resolve that possible conflict.

Mr. Alexander: It's fair to say, senator, that many departments have dual roles and we have different parts of our organization to fulfill those different roles and mandates. It is the responsibility of ministers at the end of the day to balance and reconcile those different pieces. So, yes, to some extent it is an accurate comment to say that we have dual roles.

At the same time, it's also fair to say that we have been quite diligent in acting upon the Cohen recommendations and following up on many of the comments, in particular as they relate to aquaculture. You may be aware that Justice Cohen asked for a moratorium on the expansion of aquaculture sites for example in the Discovery Islands area. That has been adhered to and confirmed by the minister. As well, we have implemented our resumption plan that he requested and have been reviewing and advising on siting criteria for salmon farms. These are all consistent with the recommendations of Justice Cohen. So I think it's fair to say that we do take our dual responsibilities quite seriously.

Senator Wells: Thanks.

For the record, I wanted to say that I was with DFO during the period that the Cohen commission was being considered, and it was called as a result of disastrous returns on the Fraser River. A year after Justice Cohen delivered his report, there were record returns that had nothing to do with the publication of the report.

vous a d'ailleurs parlé du seul cas à s'être retrouvé devant les tribunaux au cours des 10 dernières années. C'était un cas évident d'utilisation d'un produit illicite; il n'y en a pas eu d'autres depuis 10 ans.

Si on y réfléchit bien, je pense que le simple fait que l'on ait pu en saisir les tribunaux pour obtenir un jugement indique que le système en place est plutôt bien conçu pour traiter ces cas exceptionnels qui pourraient se reproduire.

Le MPO ne disposait pas jusqu'à maintenant des outils nécessaires pour agir en pareil cas. Avec le règlement proposé, cela deviendra possible. L'article 9 du règlement proposé renferme toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir intervenir en cas de comportement illégal d'un intervenant de l'industrie. Un agent des pêches pourra entreprendre une enquête sur place et remplir son mandat en vertu de la Loi sur les pêches, à savoir protéger l'environnement au bénéfice de tous les Canadiens.

Le sénateur Wells : Un témoin du groupe précédent a souligné que le rapport du juge Cohen a soulevé la problématique du double mandat du MPO qui est responsable à la fois de la promotion et de la réglementation de l'industrie. J'aimerais savoir si vous êtes du même avis et, le cas échéant, si vous avez des pistes de solutions à proposer.

M. Alexander : Il faut avouer, sénateur, que de nombreux ministères sont ainsi appelés à jouer un double rôle et qu'il nous est possible de confier ces différents rôles et mandats aux différentes composantes de notre organisation. En fin de compte, c'est aux ministres qu'il incombe de concilier ces différents rôles et d'assurer un juste équilibre en la matière. Mais je conviens effectivement que nous avons dans une certaine mesure un rôle double à jouer.

Par ailleurs, vous devez aussi convenir que nous n'avons pas tardé à mettre en œuvre les recommandations du rapport Cohen et à donner suite à bon nombre des observations qui y sont formulées, surtout en ce qui a trait à l'aquaculture. Vous savez peut-être que le juge Cohen avait réclamé un moratoire sur l'expansion des sites aquacoles dans le secteur de l'île Discovery, notamment. Le ministre a donné son aval et nous avons acquiescé à cette requête. En outre, nous avons mis en œuvre notre plan de reprise des activités tel que demandé en plus de revoir les critères de localisation des fermes salmonicoles et de formuler des conseils à cet égard. Toutes ces mesures vont dans le sens des recommandations du juge Cohen. Je crois donc pouvoir dire que nous prenons très au sérieux les responsabilités associées à notre double mandat.

Le sénateur Wells : Merci.

Je voulais préciser que je travaillais au ministère des Pêches et des Océans au moment où on a décidé de tenir la commission Cohen en raison de résultats de remonte désastreux pour le fleuve Fraser. Un an après la publication du rapport Cohen, et sans qu'il n'y ait de lien de cause à effet, la remonte a atteint des niveaux records.

Senator Munson: Thank you very much, gentlemen. You were here when you heard the passionate position of Mr. Ernst who was with Environment Canada for 33 years. I believe you heard him say, “I believe that the primary intent of the proposed regulations is to remove the environmental oversight provided by section 36 of the Fisheries Act in controlling the actions . . .” and so on. He said that it “. . . was used to prosecute one of the largest growers in New Brunswick when they repeatedly used a powerful and illegal pesticide to kill sea lice. . . .” It was a successful prosecution.

Mr. Alexander, you talked about this transition period with DFO and the same Environment Canada where Mr. Ernst worked, and you said:

During an agreed-upon transition period, Environment Canada will continue to support DFO in compliance and enforcement activities related to aquaculture.

Are you able to have same prosecutorial powers that happened under Environment Canada and the same kind of oversight that he is talking about? Would you be able to take somebody to court and say, “Here’s a \$500,000 fine and we going to throw you in jail,” under what you folks are proposing?

Mr. Alexander: Yes, it would be even clearer, I believe, because these regulations do not “exempt,” as that was the term used, or do permit the deposition of an illegal substance. These are strictly only substances that are approved. Mr. Gilbert has more history on this background.

The very case you’re citing would be clearly illegal under these regulations, just as they were then, just as they are now, and it would be much clearer. In fact, I would submit that the requirement to report on the deposition of an illegal substance would add a further offence if they were to deny having done that. Not only would they have deposited the deleterious substance, they would have to either admit it up front and report it publicly or they would have to misrepresent it, in which case it would be a further contravention of the law. So I would argue that the ability to enforce is as strong as it ever was.

Senator Munson: Do you have the manpower with Fisheries, without having Environment Canada there anymore, to be out there to look at all of these operators from coast to coast to coast?

Mr. Alexander: Yes.

Senator Munson: You do? Have you been affected by cutbacks or anything like that?

Mr. Alexander: Not on the conservation enforcement side. We have a fairly large enforcement contingent of fishery officers right across this country. As Mr. Gilbert was saying earlier, the number of reports we received before through Environment Canada is in the realm of two to four. Our people are out there quite regularly,

Le sénateur Munson : Merci beaucoup, messieurs. Vous étiez ici tout à l’heure lors du témoignage passionné de M. Ernst qui a travaillé à Environnement Canada pendant 33 ans. Vous devez donc l’avoir entendu dire qu’il croit que le règlement proposé vise d’abord et avant tout à soustraire le secteur aquacole des pouvoirs de surveillance environnementale conférés par l’article 36 de la Loi sur les pêches. Il a ajouté que cet article avait été invoqué dans une poursuite contre l’un des plus importants salmiculteurs du Nouveau-Brunswick qui avait utilisé à répétition un puissant pesticide illicite pour se débarrasser du pou du poisson. Le poursuivant a d’ailleurs eu gain de cause.

Monsieur Alexander, en parlant de cette période de transition entre le MPO et ce ministère de l’Environnement où M. Ernst a travaillé, vous avez indiqué :

Tout au long d’une période de transition prédéterminée, Environnement Canada continuera d’appuyer le MPO aux fins des activités visant l’observation et l’application des règles en matière d’aquaculture.

Bénéficiez-vous des mêmes pouvoirs de poursuite dont disposait Environnement Canada pour assurer le niveau de surveillance environnementale évoqué par M. Ernst? En vertu de ce qui est proposé ici, pourriez-vous traduire quelqu’un devant le tribunal pour lui imposer une amende de 500 000 \$ et une peine d’incarcération?

M. Alexander : Oui, et je pense que les choses seront même plus claires, car le règlement proposé ne prévoit pas d’exemptions pouvant permettre l’immersion ou le rejet d’une substance illégale. On se limite strictement aux substances expressément approuvées. M. Gilbert pourrait vous en dire davantage à ce sujet.

Le cas auquel vous faites référence serait assurément jugé illégal en vertu de ce règlement, comme il l’a été à l’époque et comme il le serait actuellement, mais les choses seraient encore plus claires. J’ajouterais que l’obligation de signaler l’immersion ou le rejet d’une substance illicite créerait une infraction supplémentaire en cas de dénégation à cet effet. En plus d’être coupable de l’immersion ou du rejet d’une substance nocive, on pourrait donc aussi être accusé de fausse représentation si on ne l’admet pas d’emblée ou si on ne l’indique pas dans le rapport à produire. Je dirais donc que les pouvoirs d’application prévus sont plus forts que jamais.

Le sénateur Munson : Est-ce que le ministère des Pêches et des Océans dispose de la main-d’œuvre nécessaire, en sachant qu’il ne peut plus compter sur le soutien d’Environnement Canada, pour être présent sur tous les sites aquacoles du pays?

M. Alexander : Oui.

Le sénateur Munson : Ah oui? N’avez-vous pas été touchés par des coupures ou des compressions quelconques?

M. Alexander : Pas pour ce qui est de l’application des mesures de conservation. Nous pouvons compter sur un bon contingent d’agents des pêches pour faire appliquer la loi dans toutes les régions du pays. Comme M. Gilbert l’indiquait tout à l’heure, nous ne recevions pas plus que deux à quatre rapports par année

as are our aquaculture officials who also play a role on the regulatory side. We actually have more face-to-face dealings with them, which I presume is one of the reasons that the government originally decided that DFO should be responsible for the regulation of the aquaculture industry.

Senator Meredith: Mr. Alexander, you mentioned the following in your presentation on page 9:

Although DFO and Environment Canada may have separate mandates as they relate to Pollution Provisions of the Fisheries Act, we will continue to work closely together and coordinate efforts where appropriate. DFO will enter into a Memorandum of Understanding with Environment Canada and Health Canada to better ensure coordination of enforcement and science support to environmental risk assessments for aquaculture, pesticides and drugs.

Can you enlighten this committee as to some of the points that would be entered into in this memorandum, seeing that you're both swimming together now, hopefully upstream?

Mr. Alexander: By all means, but I will defer to Mr. Gilbert on this one because he has been working most closely with the other departments in the negotiation of the MOU.

Mr. Gilbert: Since the beginning of the development of the aquaculture activity regulations regime, which has different pieces, the MOU was at the centre of discussion with our colleagues from Health Canada and Environment Canada. This MOU is to deal with the issue related to section 36, all of it, not only aquaculture. For instance, mining effluents are covered under the MOU and so on.

But there are two specific sections dealing with aquaculture. One is compliance and enforcement. That is the part of the MOU that set up the condition under which the three departments will cooperate in order to make sure that our regulations and their regulations are well applied in a coordinated manner.

We will have an implementation plan that delineates the roles and responsibilities of the three departments over the next three years.

The second relevant section to aquaculture deals with what we call a science review. To be honest, as experts within the three departments, we know that we don't know everything. We still have some very important questions that need answers. One is, for instance, in the past, Health Canada didn't impose in any way post-deposit monitoring of the pest control products used on the industry because they feel that the risk assessment is so robust

par l'intermédiaire d'Environnement Canada. Nos agents sont présents sur une base régulière et nos responsables du secteur aquacole ont également un rôle à jouer du point de vue de la réglementation. Nous sommes plus souvent en contact direct avec les intervenants de l'industrie, et je présume d'ailleurs que c'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé au départ que le MPO devrait être responsable de la réglementation du secteur aquacole.

Le sénateur Meredith : Monsieur Alexander, voici ce qu'on peut lire à la page 9 de votre mémoire :

Le MPO et Environnement Canada ont peut-être des mandats distincts quant aux dispositions de la Loi sur les pêches visant à prévenir la pollution, mais nous allons continuer à collaborer de près et à coordonner nos efforts lorsque les circonstances l'exigent. Le MPO va ainsi conclure un protocole d'entente avec Environnement Canada et Santé Canada pour assurer une meilleure coordination des mesures d'application des lois et de soutien scientifique aux fins des évaluations des risques environnementaux découlant de l'utilisation de pesticides et de médicaments en aquaculture.

Pourriez-vous nous indiquer quelques-uns des éléments qui seront visés par ce protocole d'entente de telle sorte que les trois ministères puissent naviguer de concert sur une mer que nous espérons calme?

M. Alexander : Si vous permettez, je vais demander à M. Gilbert de vous répondre, car c'est lui qui collabore de plus près avec les autres ministères pour négocier ce protocole d'entente.

M. Gilbert : Depuis l'initiation du projet de règlement sur les activités d'aquaculture qui comporte différents volets, le protocole d'entente est au cœur des discussions avec nos collègues de Santé Canada et d'Environnement Canada. Ce protocole portera sur toutes les dispositions prévues à l'article 36, et pas seulement sur celles touchant l'aquaculture. On y abordera par exemple la question des effluents miniers.

Il y a toutefois deux sections qui traitent expressément d'aquaculture. L'une d'elles touche la conformité et l'application de la loi. Cette portion du protocole d'entente établit les modes de coopération entre les trois ministères pour veiller à l'application efficace des règlements de chacun de façon coordonnée.

Nous pouvons également compter sur un plan de mise en œuvre qui définira les rôles et les responsabilités des trois ministères au cours des trois prochaines années.

La seconde section pertinente à l'aquaculture traite de ce que nous appelons l'examen scientifique. En toute franchise, s'il y a une chose dont les experts des trois ministères sont bien conscients, c'est qu'ils ne savent pas tout. Nous cherchons encore les réponses à des questions très importantes. À titre d'exemple, Santé Canada n'a jamais exercé quelque forme que ce soit de surveillance postérieure à l'immersion des produits

and well done that there is no need to do that if the products are used according to the conditions that Health Canada imposed on the industry.

We, the three departments, decided that we need more work in order to make sure this was the case. Due diligence was mentioned before. It's a good example for us where we feel that there's a little bit more research and, certainly, an evaluation of what other countries are doing on that front to see if there is a need to impose post-deposit monitoring of the pest products used.

That being said, if we end up saying, "Yes, there is a need," the AAR will be amended accordingly. We're talking about a broad post-deposit monitoring system that will be imposed on the industry in all events, in all the time they treat their fish with drugs or pest control products. But over the last few years, Health Canada and in some cases the provinces have imposed very specific post-deposit monitoring actions on the industry in order to double-check the risk assessment.

The question is: To make sure that compliance is at the highest level possible, should we impose that post-deposit monitoring activity? We know that normally there should not be any problems.

We had one case, like I said, over the last 10 years. We may face others in the future, and that kind of post-deposit monitoring would help build the case if we have to charge or bring anybody in front of a judge.

Senator Meredith: Mr. Alexander, in your presentation you also said that this regulation codifies and clarifies the way the industry will operate. How does this empower the industry or does it now hamper them, seeing that they have more responsibility in terms of self-regulating? Can you elaborate on that?

Mr. Alexander: There are a couple of parts to your question, and I want to make sure I respond to the different parts.

First, how does this clarify the rules? Putting them in one place clarifies a lot of the rules for industry and specifies what they can do, making it above board and public what is and is not authorized for them to use. Right now, while these products are used by the industry, it is not at all clear to many people that they are authorized to use them; hence, much of the public debate around them.

antiparasitaires utilisés par l'industrie, parce que le ministère estime que ses processus d'évaluation des risques sont suffisamment rigoureux et bien appliqués et que de telles mesures deviennent superflues lorsque l'on peut comme lui avoir l'assurance que les produits sont utilisés suivant les conditions prescrites par Santé Canada.

Les trois ministères ont cependant décidé qu'il convenait d'en faire davantage pour s'assurer que c'était bel et bien le cas. Nous avons déjà évoqué le concept de diligence raisonnable. Nous en avons ici un bon exemple, car nous estimons qu'une recherche plus approfondie s'impose, tout au moins pour voir ce qu'ont fait d'autres pays en la matière afin de déterminer si l'on doit exercer une surveillance postérieure à l'immersion des produits antiparasitaires.

Si nous en arrivons à la conclusion qu'une telle surveillance est de mise, le règlement sur les activités d'aquaculture sera modifié en conséquence. Il s'agirait d'un régime exhaustif de surveillance postérieure à l'immersion qui serait imposé à l'industrie dans tous les cas où des médicaments et des produits antiparasitaires sont utilisés pour traiter le poisson. Il faut toutefois préciser qu'au cours des dernières années, Santé Canada et quelques provinces ont assujéti l'industrie à des mesures très ciblées de surveillance postérieure en vue de confirmer l'évaluation des risques.

Il s'agit maintenant de déterminer s'il convient de rendre obligatoire ce type de surveillance en vue d'assurer un respect optimal de la réglementation. Nous savons qu'il ne devrait normalement pas y avoir de problème.

Comme je le disais, il n'y a eu qu'un seul cas au cours des 10 dernières années. Il pourrait y en avoir d'autres et cette forme de surveillance postérieure pourrait permettre de recueillir des éléments de preuve si nous devions déposer des accusations ou traduire quelqu'un devant les tribunaux.

Le sénateur Meredith : Monsieur Alexander, vous avez également indiqué dans votre exposé que ce règlement permettra de définir avec une plus grande clarté le mode de fonctionnement de l'industrie. Dans quelle mesure les responsabilités accrues en matière d'autoréglementation ne représentent-elles pas davantage une entrave, plutôt qu'un outil à la disposition de l'industrie? Pouvez-vous nous en dire plus long?

M. Alexander : Votre question soulève différents enjeux, et je veux m'assurer de traiter de chacun d'eux.

Premièrement, en quoi les règles sont-elles plus claires? Le simple fait de regrouper la réglementation clarifie grandement les choses pour l'industrie. On lui indique désormais de manière publique et transparente ce qu'elle est autorisée à faire ou non. Dans l'état actuel des choses, certains produits peuvent être utilisés par l'industrie alors que bien des gens ne sont pas trop sûrs qu'elle soit autorisée à le faire, ce qui alimente dans une large mesure le débat public sur ces questions.

As for empowering the industry, I appreciate the way the regulations that were drafted in *Canada Gazette* Part I talk about their ability to self-report. Many of the comments that were received through the consultation period focused on that very point, and that is one of the items we are looking at. Some have identified the weakness in that section of the legislation, saying they have to observe it and self-report it. We have been looking at alternatives. Maybe just any mortality of fish that is in the area must be reported, whether it's significant or — I forget the term.

Mr. Gilbert: Unusual.

Mr. Alexander: Unusual mortality or morbidity, not leave it up to them to decide. These are the sorts of changes that we are currently examining internally and will be brought to the minister for consideration.

That seems to be the section that people are focusing on when it comes to self-regulation, and that is one we are looking closely at ourselves to determine whether it should be recrafted so there is less discretion for the industry in it.

Senator Meredith: Are you saying there are still some weaknesses in it, or there's room for improvement based on the feedback you've received from industry?

Mr. Alexander: The whole purpose of the consultations was to hear the comments of the various groups out there, including industry and environmental groups. That was one in particular that was noted by a large number of people and one that we're paying close attention to.

Obviously we don't have the *Canada Gazette* version that is not yet ready for publication. It still requires some internal decision making, but I can tell you that is one we've received a lot of comments on and that we're paying very close attention to.

Senator Meredith: So the next version will be an empowered version, then?

Mr. Alexander: I would take it the other way if we deal with it, yes.

Senator Poirier: I just have one small question. The answer could be small, too, I guess. Compared to other countries like Sweden and Norway, how do our regulations compare?

Mr. Alexander: Oh, gosh. I've only done a cursory review of the regulations in other countries. They tend to emphasize environmental protection, as these do, and certain limits on what aquaculturists can do, but I would be way beyond my confidence to give you a detailed, country-by-country analysis of what they do and how they do it.

Eric, you've been in this business a lot longer than I have.

Pour ce qui est des pouvoirs conférés à l'industrie, je dois noter la capacité d'autodéclaration qui est définie dans le règlement tel qu'il apparaît dans la partie 1 de la *Gazette du Canada*. Bon nombre des commentaires que nous avons reçus lors du processus de consultation portaient d'ailleurs sur ce point qui fait partie des éléments que nous évaluons. Certains ont fait valoir que les dispositions à cet effet étaient déficientes du fait qu'il fallait d'abord observer un phénomène pour ensuite le signaler dans le rapport. Nous envisageons différentes solutions de rechange. Peut-être devrait-on signaler simplement la présence de poissons morts dans le secteur, que cette présence soit significative ou — j'oublie le terme...

M. Gilbert : Inhabituelle.

M. Alexander : Oui, la présence inhabituelle de poissons morbides ou morts, de telle sorte que cela se fasse automatiquement. Cela fait partie des changements que nous envisageons actuellement à l'interne avant de les soumettre au ministre.

C'est l'aspect qui semble le plus problématique pour les gens en matière d'autoréglementation, et nous nous livrons à un examen minutieux afin de déterminer s'il convient de reformuler le tout de manière à laisser moins de latitude à l'industrie.

Le sénateur Meredith : Êtes-vous en train de nous dire que certaines faiblesses ou certains points à améliorer ont pu être mis au jour à la lumière des commentaires reçus de l'industrie?

M. Alexander : Les consultations ont justement été menées pour connaître le point de vue des différents intéressés, y compris les intervenants de l'industrie et les groupes environnementaux. Comme cet élément a été relevé par un grand nombre d'intéressés, nous y apportons une attention toute particulière.

Il va de soi que nous n'avons pas en main la version qui n'est pas prête pour publication dans la *Gazette du Canada*. Certaines décisions doivent encore être prises à l'interne, mais je vous répète que nous avons reçu de nombreux commentaires à ce sujet et que nous suivons la situation de près.

Le sénateur Meredith : Alors la prochaine version prévoira une plus grande habilitation de l'industrie?

M. Alexander : Tout dépend du point de vue où l'on voit les choses, effectivement.

La sénatrice Poirier : J'ai seulement une brève question, et je suppose que la réponse pourrait être tout aussi brève. Comment notre réglementation se compare-t-elle à celle d'autres pays comme la Suède et la Norvège?

M. Alexander : Je dois vous avouer que je n'ai fait qu'un examen sommaire de la réglementation ailleurs dans le monde. On met généralement l'accent sur la protection de l'environnement, à l'instar de ce qui est proposé ici, en imposant certaines limites aux activités des aquaculteurs, mais je ne peux certes pas prétendre pouvoir vous présenter une analyse détaillée de ce que fait chaque pays et de la manière dont il s'y prend.

Eric, vous êtes dans le secteur depuis plus longtemps que moi.

Mr. Gilbert: Yes, and it's not an easy answer, but I will tell you two things.

First, five years ago we established a committee of government representatives at my level from the four major salmon-producing countries: Norway, Chile, Scotland — the U.K. — and ourselves, Canada. We meet on a regular basis and exchange on all those issues. We present to each other any new regulation we're planning to do, and this is all about comparing notes and making sure that we avoid multinational — playing one country against another. We're creating a level playing field and raising the bar for environmental protection and overall regulatory management of the sector.

Through those meetings and the communication lines that have been established on a regular basis over the last five years, I can tell you that Canada compares very well to anybody, including Norway. This is based on our knowledge of their management regime.

I should add that in some cases we are dealing with multinationals. Some of them are owned by Norwegian interests, and they're operating on the west coast, not on the east coast. We have a few of them operating in Canada, as they do in Norway, Scotland and Chile.

One of the industry's roles is to lobby government for change all the time, and that's not specific to aquaculture but to all sectors. When they talk to us about any changes they want to see in Canada, they always say that we have the highest bar or level of regulatory regime or oversight compared to the other three countries. I'm just reporting their take on it here.

After exchanging a lot of information within the group, I'm starting to believe that they're right. We have the most severe and the toughest regulatory regime compared to other salmon-producing countries.

Senator McInnis: Thank you very much, gentlemen, for being here again. We're getting to know you quite well. We've been at this now for quite some time, just about over a year, and we've done a lot of research and investigation into aquaculture. I think it had to be done.

I didn't have access to the Nova Scotia report when you gentlemen were here before, and perhaps I didn't take the time to get into what these changes will do. But as I read them, it's difficult for me to believe that you haven't turned this almost entirely over to the industry. They lobbied effectively. That sounds like a grandiose statement, but it appears to me to be true because when I'm trying to understand even the annual report, something could occur in April and you wouldn't have a report, as I understand it, until almost two years later because they have

M. Gilbert : Oui, et ce n'est pas une question facile, mais je peux vous dire deux choses.

Premièrement, nous avons mis sur pied il y a cinq ans un comité de représentants gouvernementaux de mon niveau réunissant les quatre principaux pays producteurs de saumon : la Norvège, le Chili, l'Écosse — le Royaume-Uni, en fait — et le Canada. Nous nous réunissons régulièrement pour discuter de tous ces enjeux. Nous mettons les autres pays au fait des nouveaux règlements que nous prévoyons adopter. Nous pouvons ainsi savoir ce qui se passe ailleurs et éviter les conflits entre les pays. Nous pouvons en outre uniformiser les règles et rehausser les critères de protection environnementale en améliorant la gestion réglementaire dans l'ensemble du secteur.

Grâce à ces rencontres et aux axes de communication qui ont pu être ouverts au cours des cinq dernières années, je peux vous dire que le Canada n'a rien à envier aux autres pays, y compris la Norvège. Nous connaissons assez bien leur régime de gestion pour pouvoir l'affirmer.

Il faut ajouter que, dans certains cas, nous avons affaire à des multinationales. Certaines appartiennent à des intérêts norvégiens et exploitent des installations sur la côte Ouest, mais pas sur la côte Est. Il y en a quelques-unes qui sont actives au Canada, comme c'est le cas aussi en Norvège, en Écosse et au Chili.

Les représentants de l'industrie s'emploient notamment à exercer des pressions auprès du gouvernement pour que des changements soient apportés, une situation que l'on observe dans tous les secteurs et pas seulement en aquaculture. Lorsque les gens de l'industrie nous parlent des changements qu'ils souhaiteraient voir au Canada, ils nous disent toujours que notre niveau de réglementation ou notre degré de surveillance est plus élevé que celui des trois autres pays. Je ne fais que vous rapporter leurs points de vue.

À la lumière des nombreux échanges que nous avons eus au sein du comité, je commence à croire qu'ils ont raison. Nous avons un régime de réglementation plus sévère et plus strict que les autres pays producteurs de saumon.

Le sénateur McInnis : Merci beaucoup, messieurs, d'être de nouveau des nôtres. Nous commençons à vous connaître assez bien. Voilà déjà un peu plus d'un an que nous nous livrons à cette étude, et nous n'avons pas ménagé nos efforts pour savoir ce qui se passe en aquaculture. Je crois que c'est un travail qui devait être fait.

Lors de votre comparution précédente, je n'avais pas accès au rapport de la Nouvelle-Écosse. Je n'ai peut-être pas alors pris le temps de traiter des effets des changements proposés. Mais après en avoir pris connaissance, j'arrive à peine à croire la mesure dans laquelle ces responsabilités ont pu être transférées à l'industrie. Leur lobbying a été très efficace. C'est une affirmation qui peut sembler radicale, mais il me semble bien que ce soit le cas. Ainsi, j'essaie de comprendre le processus retenu pour le rapport annuel, et je constate qu'il pourrait se produire en avril un événement

one year after the year to make the report. I don't think I'm reading that incorrectly.

Mr. Alexander: A few months.

Senator McInnis: Well, it's not a few months, as I see it. You'll clarify that for me. That's what I see.

Also, when we talk about balance, I don't see that balance. There is a tremendous public outcry of concern and uncertainty with respect to aquaculture, and I don't see you having a hands-on approach. The Department of Fisheries and Oceans is a major department, and what I see is that you're turning it over.

Here in these regulations, we talked earlier — you heard it, as you were in the audience — about veterinarians. Are they qualified to do this? We hear they're not. So when we write a report, we want to try to get the essence of at least what we hope to be the truth and, actually, something that will be worthwhile.

We're not a department; you don't have to wait for us. We're a committee of the Senate, but here you are putting regulations into the *Canada Gazette* and reaching a terminal point in doing this.

When I read what Mr. Stringer — I hope I'm not taking this out of context, but he says, "There is a suite of regulations. There's the Pulp and Paper Effluent Regulations, the Metal Mining Effluent Regulations and a number of other regulations as well," and now aquaculture will fall under this. It's a terrible analogy, and I hope that's not what we're doing here. Do you follow me? That's a quote.

So I have concerns, as we get into the eighth or ninth inning of this study, that we're not working against one another. When I hear those that spoke eloquently in Nova Scotia about this in the report — have you read that report?

Mr. Gilbert: Yes.

Senator McInnis: Did Nova Scotia sign on to this?

Mr. Gilbert: Yes.

Senator McInnis: They signed on to this?

Mr. Gilbert: Yes.

Senator McInnis: They did? That's interesting. The minister says they haven't approved what Nova Scotia did, but they said he's quite delighted with it. That's amazing. That would go counter to what you're doing.

Mr. Gilbert: I can appreciate you have that view based on some witnesses you've heard from, and some good points have been raised before you. But the fact of the matter is that we're not touching section 36 of the Fisheries Act at all. We're not talking

dont vous ne seriez informé que presque deux ans plus tard, car l'industrie dispose d'un délai d'une année après la fin d'un exercice pour présenter son rapport. Je ne pense pas faire erreur dans mon interprétation de cette disposition.

M. Alexander : Le délai est de quelques mois.

Le sénateur McInnis : Eh bien, à mon avis, il ne s'agit pas de quelques mois. Je vous invite à clarifier le tout, car c'est ce que je vois.

De plus, nous parlons d'équilibre, mais je ne vois pas où celui-ci se situe. L'aquaculture suscite un véritable tollé et une grande incertitude, et je ne crois pas que vous vous appropriiez la question. Pêches et Océans Canada est un grand ministère, et ce que je constate, c'est que vous confiez la responsabilité à d'autres.

À propos des règlements, nous avons parlé de vétérinaires tout à l'heure — vous avez entendu puisque vous étiez dans la salle. Ont-ils les compétences voulues pour jouer ce rôle? Il semble que ce ne soit pas le cas. Lorsque nous rédigeons un rapport, nous voulons essayer de mettre le doigt sur ce que nous espérons être la vérité, du moins, et sur ce qui sera valable.

Puisque nous ne sommes pas un ministère, vous n'êtes pas tenus d'attendre nos conclusions. Nous sommes un comité sénatorial, mais vous êtes en train de publier vos règlements dans la *Gazette du Canada*, et de franchir ainsi un point de non-retour.

Je lis ce que M. Stringer a dit, et j'espère que ce n'est pas hors contexte : « Il existe une série de règlements — par exemple, le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers et le Règlement sur les effluents des mines de métaux... », et l'aquaculture sera désormais un autre secteur visé. L'analogie est affreuse, et j'espère que ce n'est pas ce que nous faisons ici. Me suivez-vous? C'était une citation.

Alors que nous amorçons la huitième ou la neuvième manche de l'étude, je crains que nous travaillions les uns contre les autres. Lorsque je vois dans le rapport ceux qui en ont parlé avec éloquence en Nouvelle-Écosse — l'avez-vous lu?

M. Gilbert : Oui.

Le sénateur McInnis : La Nouvelle-Écosse est-elle d'accord?

M. Gilbert : Oui.

Le sénateur McInnis : Vraiment?

M. Gilbert : Oui.

Le sénateur McInnis : C'est intéressant. Le ministre dit ne pas avoir approuvé ce que la province a fait, mais il en est absolument ravi. C'est incroyable. Ce serait contraire à ce que vous faites.

M. Gilbert : Je suis conscient que vous êtes de cet avis d'après certains témoignages, et certains bons arguments vous ont été présentés. Mais la réalité, c'est que nous ne touchons pas du tout à l'article 36 de la Loi sur les pêches. Il n'est question ici d'aucune

about legislative amendments here. We're talking about a new regulation wherein the legal authority will come from sections 35 and 36.

Section 36 is saying that nobody is authorized to deposit any deleterious substance unless authorized by regulation. So over the last few decades in Canada, we and Environment Canada have developed a few regulations — I think there are 12 in total — to authorize the deposit of deleterious substances under strict monitoring and reporting conditions in order to make sure that the risk is low and manageable. Pulp and paper is one and waste water treatment plants of municipalities are another. The last one was just approved three years ago. There is one for the chemical industry. There is one for each of the major sectors.

It is not because aquaculture regulation is developed under the same regulations that we're talking about, the same risk and the same potential impact on the environment that those big sectors have. It's partially because of a lack of clarity for the industry, but we want to tackle social licence too. We want to get the tools we need in order to assure Canadians that we're doing a good job. So there are new conditions that we're imposing through that regulation, which the industry doesn't have to face right now, like consideration of alternatives and strong mitigation measures in place in order to minimize serious harm to fisheries and fish that support those fisheries. We will know exactly what is used and we will be able to cross-reference our data with Health Canada and the provinces, because they're part of the team that authorizes the use of those products too. We will have all the tools to make sure that the information provided to us makes sense, and we'll be able to report to Canadians and, as I said, tell the story about the environmental performance of the sector, based on factual information and not rumour or worries.

I would like to say one more thing to make sure we all understand what we're talking about. In the aquaculture world, there are only two drugs that we're concerned about that are authorized right now, and only two pest control products. The two in-feed drugs are SLICE and Calicide, and those are used to treat sea lice. We all — Environment Canada, Health Canada and ourselves — consider that the risk we are facing in the use of those drugs is very low and that we have the tools we need in order to manage.

On the pest control product side, we only have two authorized. One is hydrogen peroxide, which just went through the full registration process of Health Canada. It has been officially fully registered for two or three weeks now. Here we're talking about the same product we use to clean up our kitchen counters. This is a product deemed by Health Canada to have a very low impact on the environment. It's H₂O₂. When you put it in water, this

modification législative. Nous parlons d'une nouvelle réglementation dont le pouvoir juridique est prévu aux articles 35 et 36.

Aux termes de l'article 36, personne n'est autorisé à immerger ou à rejeter des substances nocives à moins que les règlements ne l'autorisent. Au cours des dernières décennies, Environnement Canada et nous avons donc rédigé un certain nombre de règlements — je pense qu'il y en a 12 au total — qui autorisent l'immersion ou le rejet de substances nocives sous une surveillance stricte et des obligations en matière de déclaration, de sorte que le risque soit faible et gérable. Il y a un règlement pour les pâtes et papiers, et un autre pour les usines de traitement des eaux usées des municipalités. Ce dernier a d'ailleurs été approuvé il y a trois ans seulement. Il y en a un pour l'industrie des produits chimiques, et un pour chaque grand secteur.

Ce n'est pas parce que la réglementation de l'aquaculture est conçue conformément aux règlements dont nous parlons que le secteur présente les mêmes risques et répercussions possibles sur l'environnement que ces autres grands secteurs. La réglementation est partiellement attribuable à un manque de précision au sein de l'industrie, mais nous voulons également nous attaquer à l'acceptabilité sociale. Nous voulons avoir les outils nécessaires pour assurer aux Canadiens que nous faisons du bon travail. Nous imposons donc de nouvelles conditions au moyen de ces règlements, que l'industrie n'a pas encore à respecter, comme envisager des solutions de rechange et se doter de mesures d'atténuation rigoureuses afin de minimiser le risque de causer des dommages sérieux aux pêches et aux poissons dont l'industrie dépend. Nous saurons exactement quels produits sont utilisés, et nous serons en mesure de comparer nos données avec celles de Santé Canada et des provinces, puisque ces gens font eux aussi partie de l'équipe qui autorise l'utilisation des substances. Nous aurons ainsi tous les outils nécessaires pour nous assurer que les renseignements qu'on nous donne sont logiques, et pour rendre des comptes aux Canadiens, comme je l'ai dit, en leur exposant le rendement du secteur sur le plan environnemental à partir de faits plutôt que de rumeurs ou de craintes.

J'aimerais ajouter une dernière chose pour m'assurer que nous comprenons tous ce dont il est question. Dans le milieu de l'aquaculture, il n'y a actuellement que deux médicaments et deux produits antiparasitaires autorisés qui nous préoccupent. Les deux médicaments ajoutés aux aliments pour animaux sont Slice et Calicide, qui servent à traiter le pou du poisson. Tous les intervenants, y compris Environnement Canada, Santé Canada et notre ministère, considèrent qu'utiliser ces médicaments présente un risque très faible, et que nous avons les outils nécessaires pour le gérer.

Quant aux produits antiparasitaires, seuls deux sont autorisés. Le premier est le peroxyde d'hydrogène, qui vient de passer par le processus d'enregistrement complet de Santé Canada. Il y a maintenant deux ou trois semaines qu'il est dûment enregistré. C'est le même produit que celui que nous utilisons pour nettoyer nos comptoirs de cuisine. Santé Canada juge que son incidence sur l'environnement est très faible. Sa formule est H₂O₂. Une fois

degrades in one molecule of water and one atom of oxygen, which are good things. Water and oxygen are good. We're not talking about dioxide here.

The second one is Salmosan. Everybody agrees that the risk is higher, but we feel the rules that are in place now ensure that it's used properly.

In terms of volume, what are we talking about here? We're talking about 99 per cent hydrogen peroxide that is used in this country. One per cent is Salmosan. That's it. We're not talking about anything else.

In terms of the group of new pest control products, which Mr. Ernst mentioned to you just before we appeared before you, none have been approved by Health Canada at this moment. There was one in the past, AlphaMax, which was approved for a few years. Through the monitoring, through the surveillance system we put in place, we discovered that the impacts were higher than we expected, and therefore the product was not reauthorized — finished, over. AlphaMax has not been authorized in Canada for three years now, if I recall well, and never will be, I'm presuming.

If any new product would be requested by the industry, they will have to go through that risk assessment again through Health Canada and show, through tons of studies that have been done here in Canada or in the U.S. or anywhere else where we feel that the regulatory system in place is at least equivalent to ours, that the impacts of this product are known, measurable and we can manage it, i.e., we can be sure that they are at a level that is as low as we deem it necessary to be comfortable with the use of that product.

When I heard witnesses saying that we're exempting the aquaculture industry out of the Fisheries Act, I cannot take that as a fact. It's the opposite. Those products can be managed. The use of those products can be managed in the right way. But again, I said that I know we don't know everything. Our colleagues from Science will help us in terms of getting those grey areas a little more clear. One is whether we should impose deposit monitoring, and maybe we will.

Senator McInnis: But what I see is an absentee landlord when I read this, and I'm worried about the quantum. Something killed the lobsters in New Brunswick. That's the difficulty I have. When I look at what I'm seeing that's going to take place in Nova Scotia, where we have access by aerial surveillance to vessels, and more inspectors, that's what's important for transparency. When you talk about building a social licence, that's how you build it. This is not going to build it. It is not a fair balance. I knew that it came from the industry, and that's fair. They have a right to lobby. But this is not quite as clean-cut as you make it, and that's the problem. I used the word "trust" earlier, and not lightly. It hasn't been built yet.

Thank you.

dans l'eau, il libère une molécule d'eau et un atome d'oxygène, qui sont bénéfiques. L'eau et l'oxygène n'ont rien de nocif. Il ne s'agit pas de dioxyde.

Le deuxième produit est Salmosan. Tout le monde convient que son risque est supérieur, mais nous croyons que les règles actuelles font en sorte qu'il est employé correctement.

De quel volume parlons-nous ici? Au Canada, le peroxyde d'hydrogène est utilisé dans 99 p. 100 des cas, et Salmosan, dans 1 p. 100 des cas, sans plus.

Pour ce qui est du groupe de nouveaux produits antiparasitaires que M. Ernst a mentionné juste avant que nous comparaissons, Santé Canada n'en a approuvé aucun à ce jour. Un d'entre eux, AlphaMax, a déjà été approuvé pendant quelques années, mais le système de surveillance que nous avons mis en place nous a toutefois permis de découvrir que les répercussions étaient plus importantes que prévu, de sorte que le produit n'a pas été autorisé à nouveau — c'est terminé. AlphaMax n'est plus autorisé au Canada depuis maintenant trois ans, si ma mémoire est bonne, et je présume qu'il ne le sera plus jamais.

Si l'industrie demandait un nouveau produit, il faudrait encore le soumettre à l'évaluation des risques de Santé Canada pour démontrer que ses répercussions sont connues, mesurables et gérables, c'est-à-dire que nous pouvons être certains que son risque est suffisamment faible pour que nous soyons à l'aise avec son utilisation. Le tout serait démontré au moyen d'une multitude d'études réalisées au Canada, aux États-Unis ou dans un pays dont le système de réglementation est au moins équivalent au nôtre, à nos yeux.

Des témoins affirment que nous soustrayons l'industrie de l'aquaculture à l'application de la Loi sur les pêches, mais je ne peux pas dire que c'est vrai. C'est plutôt le contraire. Ces produits et leur utilisation peuvent être gérés convenablement. Mais comme je l'ai dit, je suis conscient que nous ne savons pas tout. Nos collègues du domaine des sciences vont nous aider à éclaircir un peu les zones grises. Nous nous demandons par exemple si nous devrions imposer une surveillance des rejets, et nous allons peut-être le faire.

Le sénateur McInnis : Mais lorsque je lis, je remarque un propriétaire absent, et je m'inquiète des quantités. Quelque chose a tué les homards du Nouveau-Brunswick. Voilà ce qui me pose problème. Lorsque je vois ce qui prendra place en Nouvelle-Écosse, où nous avons accès aux navires grâce à la surveillance aérienne et à un nombre supérieur d'inspecteurs, c'est ce qu'il faut pour assurer la transparence. Vous parlez de favoriser l'acceptabilité sociale, et c'est ainsi qu'il faut s'y prendre. Or, cela ne va pas aider la situation. Il ne s'agit pas d'un juste équilibre. Je savais que l'information venait de l'industrie, et c'est correct. Le milieu a le droit d'exercer des pressions. Mais la situation n'est pas aussi coupée au couteau que vous l'entendez, et c'est le problème. J'ai parlé de « confiance » tout à l'heure, et pas à la légère puisqu'elle n'est pas encore établie.

Merci.

Senator Raine: I have a small question for clarification. There is a little discrepancy in terms of the number of employees in aquaculture. Is it 3,000-some-odd or is it 14,000? Could you explain? We've heard two numbers tonight. I think that it's important to know the economic value of aquaculture.

The other question I have for you is to explain a little bit about the subsidization of aquaculture. One of our witnesses said that if you lose a fish, you get \$30 — hundreds of millions in subsidies.

If you could clarify those two points, I would appreciate it.

Mr. Gilbert: I think the discrepancy is coming from what we are talking about. The 3,200 jobs, I think that's older than 2012. We're talking here about direct jobs, full-time equivalent. In terms of people working on farms, it's more than that. As you know, for instance, on the shellfish farming side of things, they're not very active during winter. So it's a full-time equivalent, direct job on the farm. The last number we collected, with the help of Statistics Canada, I think it's higher than that. I think we're talking about 4,500 people.

Fourteen thousand are direct jobs. It's the usual economic way to present jobs created by a sector. You're talking about direct jobs, people actually working on site.

You're talking about indirect jobs, so all the jobs that are created in the service sector that provide upstream services like feed production and so on. I think it doesn't include what we call induced jobs, which are the number of jobs created in a corner store or anywhere else because of the economic activity generated by the sector.

Senator Raine: So the 14,000 jobs that are mentioned are the total number of direct and indirect jobs, not on a full-time basis?

Mr. Gilbert: Yes, full-time equivalent.

Senator Raine: I think I know the answer, but I would like clarification. Is this industry heavily subsidized?

Mr. Alexander: The subsidy that was referred to I believe is in reference to a Canadian Food Inspection Agency program available to aquaculturists and land-based farmers when they lose some of their stock. In cases of unusual mortality, they do receive a benefit from CFIA. But we're not really competent from DFO to comment on it. We have no role in the administration of that. But I do believe that's what this reference was to.

Senator Raine: So it's not really a subsidy.

La sénatrice Raine : J'aimerais obtenir une légère précision. Il y a un petit écart à propos du nombre d'employés dans l'industrie de l'aquaculture. S'agit-il de quelque 3 000 ou de 14 000 personnes? Pourriez-vous expliquer la différence? Nous avons entendu deux chiffres ce soir. Je pense qu'il est important de connaître la valeur économique de l'aquaculture.

En deuxième lieu, j'aimerais que vous m'expliquiez brièvement les subventions du milieu de l'aquaculture. Un témoin nous a dit que si un exploitant perd un poisson, il obtient 30 \$ — ce qui représente des centaines de millions de dollars en subvention.

Je vous saurais gré de bien vouloir préciser ces deux éléments.

M. Gilbert : Je pense que la différence est attribuable à ce que les chiffres représentent. Je crois qu'il y avait 3 200 emplois avant 2012; nous parlons ici d'emplois directs équivalents temps plein. Le chiffre est plus important si nous incluons les gens qui travaillent sur les exploitations. Par exemple, les travailleurs du milieu de la conchyliculture ne sont pas très actifs en hiver, comme vous le savez. Il s'agit donc d'emplois directs équivalents temps plein sur l'exploitation. Je crois que le dernier chiffre que nous avons recueilli avec l'aide de Statistique Canada est plus élevé, soit environ 4 500 travailleurs.

Il y a 14 000 emplois directs. Sur le plan économique, c'est la façon habituelle de présenter le nombre d'emplois créés dans un secteur. Il s'agit d'emplois directs et de travailleurs sur place.

Il y a aussi les emplois indirects, qui sont tous les emplois créés dans le secteur des services qui fournissent des services en amont, comme la production d'aliments pour animaux et le reste. Je pense que ce chiffre ne comprend pas ce que nous appelons des emplois induits, à savoir le nombre d'emplois qui ont été créés dans un dépanneur ou ailleurs grâce à l'activité économique du secteur.

La sénatrice Raine : Ainsi, les 14 000 emplois dont il est question sont le nombre total d'emplois directs et indirects, et pas nécessairement à temps plein?

M. Gilbert : Il s'agit d'équivalents temps plein.

La sénatrice Raine : Je pense que je connais la réponse, mais j'aimerais obtenir une précision. L'industrie est-elle fortement subventionnée?

M. Alexander : Je crois que la subvention dont il a été question est un programme de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, qui est offert aux aquaculteurs et aux producteurs sur la terre ferme lorsqu'ils perdent une partie de leur stock. En cas de mortalité inhabituelle, ils reçoivent bel et bien une subvention de l'ACIA. Mais Pêches et Océans n'a pas vraiment la compétence voulue pour en parler. Nous ne jouons aucun rôle dans la gestion du programme. Mais je crois bel et bien que c'est ce à quoi vous faisiez référence.

La sénatrice Raine : Il ne s'agit donc pas vraiment d'une subvention.

Mr. Alexander: It's an insurance program, as I understand it. But I couldn't explain it competently to you, so it really is another department entirely.

Mr. Gilbert: I know for a fact that we're not talking about hundreds of millions of dollars. It's less than that.

Senator Raine: Thank you.

The Chair: Thank you very much to our panellists. Certainly you have given us a wealth of information this evening for us to ponder over the next few weeks. On both sides, it has been a very worthwhile experience. I want to thank our former panellists and the panellists we have here now, and I certainly want to thank our senators for their great questions. We're going to call it a day.

(The committee adjourned.)

M. Alexander : Je crois savoir qu'il s'agit d'un programme d'assurance. Mais je ne pourrais pas vous l'expliquer convenablement puisqu'un autre ministère en est responsable.

M. Gilbert : Je sais pertinemment qu'il ne s'agit pas de centaines de millions de dollars. La somme est moins importante.

La sénatrice Raine : Merci.

Le président : Je remercie infiniment nos témoins. Vous nous avez donné une foule de renseignements ce soir auxquels nous pourrions réfléchir au cours des prochaines semaines. L'expérience a vraiment valu la peine des deux côtés. Je tiens à remercier les témoins précédents et les témoins actuels, ainsi que les sénateurs pour leurs excellentes questions. Je vais donc lever la séance.

(La séance est levée.)

WITNESSES

As an individual:

William Ernst.

Ecology Action Centre:

Robert Johnson, Sustainable Seafood Program Manager.

As an individual:

Michael van den Heuvel, Canada Research Chair in Watershed Ecological Integrity, Canadian Rivers Institute, Department of Biology, University of Prince Edward Island.

Fisheries and Oceans Canada:

Michael Alexander, Acting Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management, Ecosystems and Fisheries Management;

Trevor Swerdfager, Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Oceans Science.

TÉMOINS

À titre personnel :

William Ernst.

Centre d'action écologique :

Robert Johnson, gestionnaire du Programme des produits de la mer durables.

À titre personnel :

Michael van den Heuvel, titulaire, Chaire de recherche du Canada sur l'intégrité écologique des bassins hydrographiques, Institut canadien des rivières, Département de biologie, Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pêches et Océans Canada :

Michael Alexander, sous-ministre adjoint par intérim, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint, Sciences des écosystèmes et des océans.